

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

QUOTIDIEN INDÉPENDANT
DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

Paraissant le matin dans tout le Valais

ADMINISTRATION: AV. DU MIDI 8, SION - RÉDACTION: IMP. GESSLER S.A., PRÉ FLEURI, SION

TÉLÉPHONE 2 19 05 - 2 31 25 - CHÈQUES POSTAUX 116 1748

RÉGIE DES ANNONCES PUBLICITAS S.A. - SION AVENUE DU MIDI 8 TÉLÉPHONE 2 44 22 et ses agences en Suisse et à l'étranger

Feuille d'Avis du Valais

Tirage quotidien :

10307 ex.

contrôlé par la F. R. P. en date du 7.4.61

ABONNEMENTS :

	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE	FR. 10.-	18.-	34.-
ÉTRANGER	FR. 15.-	27.-	50.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF REVOCATION ÉCRITE UN MOIS AVANT L'ÉCHÉANCE

Actualités...

Sus aux saboteurs !

Des nouvelles font état de difficultés rencontrées en Chine rouge dans le secteur agricole. A nouveau, le temps se montre inclement et le spectre de la famine se dessine. Si l'on se souvient que l'an dernier fut catastrophique pour l'agriculture chinoise, que sécheresse, inondations, typhons, invasion d'insectes se ligèrent pour anéantir l'effort entrepris par les paysans chinois, une série noire cette année encore signerait l'arrêt de mort de toute la planification agricole 1955-1967. L'objectif à atteindre est énorme, comme le sont toujours les chiffres des statisticiens : multiplier les récoltes de 1955 par deux et demi, en douze ans ! Or, jusqu'en 1959, les résultats étaient satisfaisants, même si la réalité n'atteignait pas les exigences des planificateurs. En deux ans, l'augmentation était évaluée à 35% ! Mais, en même temps, on pouvait constater que dans les grands centres, les tickets de rationnements étaient toujours en usage et que bien des produits de base de l'alimentation manquaient. Or, à l'augmentation de la production, qui aurait dû se poursuivre, a succédé une baisse subite due à l'inclemence du temps, d'une part, et aussi à la force d'inertie inhérente à la « machine humaine », même si celle-ci est marquée de l'empreinte communiste. En janvier, à Pékin, l'on a bien dû reconnaître qu'il existait « certains éléments bourgeois et d'anciens propriétaires qui n'avaient pas été suffisamment rééduqués » et aussi « des cadres inférieurs qui avaient fait preuve de défiance ». Pour pallier ce risque d'intoxication des campagnes par ces éléments, un vaste mouvement de propagande était lancé dans les communes populaires (7.000 fervents du parti ont été délégués dans les campagnes) et un énorme transfert de main-d'œuvre a été opéré du secteur industriel au secteur agricole.

Mais, nous avons déjà eu l'occasion d'en faire la remarque : le milieu paysan est celui qui s'adapte le moins bien à une vie nouvelle et surtout à une vie collective. La tradition millénaire de la Chine n'est pas faite non plus pour rendre le terrain favorable à la propagande, quoiqu'en disent les milieux gouvernementaux de Pékin.

La Chine populaire entre dans une période d'austérité qu'il sera difficile de surmonter, surtout si cette année est aussi mauvaise que la précédente. Déjà, un communiqué commun publié il y a un mois à l'issue de pourparlers économiques sino-soviétiques, laissait deviner que la Chine se trouvait obligée de réduire ses exportations, d'augmenter ses importations de produits agricoles et d'échelonner le remboursement de ses dettes. Tout cela signifie un durcissement de la politique économique interne et par conséquent des mécontentements dans la masse qui ne peuvent engendrer à leur tour que des « sabotages économiques », au sens marxiste du terme.

Contre ce genre de « récalcitrants », le gouvernement chinois dispose bien sûr de moyens de répression sévères. Et elle n'est pas prête de les abandonner, si l'on songe que son « aînée », l'URSS, vient de rétablir la peine de mort pour tous ceux « qui pillent les biens de l'Etat ». C'est dire que l'économie socialiste n'a pas encore trouvé le chemin conduisant les âmes humaines sur les chemins du « plan », par la simple force de la persuasion !

André ROUGEMONT.

A L'OMBRE DES JARDINS DE LUXEMBOURG

REGNERA LE PRINCE JEAN



S'il n'y avait pas eu deux guerres mondiales, le Grand-Duché de Luxembourg n'aurait pas beaucoup fait parler de lui depuis le règne de Napoléon III qui prétendit, un moment, annexer ce pays, et ses habitants auraient été le modèle des peuples heureux parce qu'ils n'ont pas d'histoire...

Détaché de la Hollande depuis 1890, le Luxembourg fut alors érigé en grand-duché indépendant, sous le sceptre de la branche aînée de la Maison de Nassau, de religion catholique tandis que la branche cadette est protestante. Après les règnes successifs des grands-ducs Adolphe, Guillaume et de la grande-duchesse Marie, celle-ci abdiqua, au lendemain de la guerre, en 1919 et céda ses droits à sa sœur cadette Charlotte, âgée alors de vingt-trois ans. Mariée au prince Félix de Bourbon-Parme, elle a eu six enfants, dont cinq vivants, tous mariés, ce qui fait que la grande-duchesse n'a pas moins de vingt petits-enfants.

Grâce à sa parfaite dignité de vie, à la sagesse qui n'a cessé de présider à ses quarante-deux ans de règne, la grande-duchesse Charlotte, montée sur le trône en une période troublée, a su acquérir une popularité du meilleur aloi et ses sujets ont pour elle une affection, un attachement, qui confinent à l'idolâtrie. Néanmoins, ayant atteint l'âge de soixante-cinq ans, la bonne princesse éprouve le besoin de se reposer, de s'occuper de ses petits-enfants et, comme Candide, de cultiver son jardin. Elle a donc décidé d'abdiquer en faveur de son fils aîné, le prince Jean, marié à la princesse Joséphine-Charlotte de Belgique, sœur du roi Baudouin.

Agé de quarante et un ans, père de quatre enfants, le prince jouit d'une popularité non moins grande que celle de sa mère, due en partie au fait qu'après avoir passé les dures années de la seconde guerre en Angleterre, on l'a vu rentrer au grand-duché sous l'uniforme britannique,

aux côtés de son père, le prince Félix, portant lui-même celui de général anglais.

L'abdication de la grande-duchesse n'a pas été acceptée de bon gré par ses sujets, si grand est leur attachement à sa personne. La souveraine a dû remettre en vigueur un certain article 42 de la Constitution, en vertu duquel elle a le droit de nommer un lieutenant du grand-duc ou de la grande-duchesse régnants, en lui déléguant une partie importante de ses pouvoirs. C'est ainsi que Jean de Luxembourg vient de prêter serment à la Constitution et qu'il exercera désormais la lieutenance jusqu'en 1963 date à laquelle il deviendra effectivement le cinquième grand-duc de Luxembourg.

Ce petit peuple paisible et laborieux, ces souvenirs vertueux et débouillonnés offrent, en cette Europe inquiète et contrastée, un exemple émouvant de ce que peut donner l'amour des princes pour leurs sujets et celui des sujets pour leurs princes.

Le cœur des Américains balance entre la peur de grossir et la gourmandise !

S'il faut en croire les revues d'Outre Atlantique et les statistiques d'assurances américaines, les Etats-Unis, pays de cocagne par excellence de notre monde moderne, n'apportent pas toujours à leurs privilégiés habitants le bonheur que l'on aurait tendance à leur envier.

On savait déjà que beaucoup d'Américains, cependant installés dans un confort de plus en plus douillet, étaient en proie à des complexes tourmentés et ne pouvaient plus vivre sans consulter de temps à autre un psychanalyste éclairé. Mais on ne pouvait croire qu'ils se débattaient souvent dans le cruel dilemme shakespearien : « Manger ou ne pas manger... »

Ce vent de panique a suivi la parution, par une importante compagnie d'assurances, des résultats d'une étude très complète des conséquences du poids sur la santé humaine.

Plus de doute à avoir : le facteur n° 1 des maladies cardiaques et des accidents circulatoires est l'excès de graisse accumulée dans l'organisme.

Il faut préciser qu'effectivement l'Américain devient de plus en plus replet, inconsciemment enlaidi dans son confort et tenté sans relâche par les séductions d'aliments agréablement présentés.

L'Américain n'est plus un sportif, c'est un bourgeois qui ne se déplace qu'en voiture. C'est si vrai que certaines avenues ne comportent plus de trottoirs et que, s'il se passionne toujours pour les compétitions sportives, il préfère les suivre confortablement assis devant son écran de télévision, plutôt que d'y participer.

Et le golf, dira-t-on ? On l'aime toujours, bien sûr, mais on le motorise. On se déplace sur le terrain grâce à une petite « poussette » à moteur. De toute façon, d'ailleurs, le sac de clubs est muni de roulettes. Le moindre effort est devenu une loi.

Cependant, l'industrie alimentaire déploie, pour séduire des estomacs blasés, une ingéniosité ahurissante. A la tentation des ménagères, sont offerts dans les magasins : un choix inimaginable de conserves de spécialités de l'Orient et de l'Occident, de trouvailles gastronomiques toujours renouvelées, de produits congelés toujours plus appétissants, apportant à la ménagère la possibilité de composer un menu mirifique avec peu de travail.

Les régimes sont, bien entendu, bien plus suivis par les femmes que par les

hommes, la coquetterie et les nécessités de la mode en sont les principaux artisans.

Mais le plus important reste surtout la résistance à la gourmandise et c'est là le supplice de Tantale. D'autant que les journaux reflètent les deux courants sur une page, on vous engage à respecter votre régime, sévèrement, en agitant le spectre de terribles conséquences, mais, sur la page suivante, on essaie de vous séduire en vous vantant les délices d'un nouveau produit dont la seule photo alléchante, dilate vos papilles gustatives. Et l'Américain, tour à tour entraîné par l'un ou l'autre courant, sent tous les remous de cette civilisation riche de contradictions.

Copyright by Victor ALBA



Quand les pompiers jouent au « tir à l'eau »

Les sapeurs-pompier du canton de Genève ont brillamment organisé leur journée sportive, suivie par un nombreux public qui a eu l'occasion de voir sur place des engins modernes de lutte contre le feu. Sur notre photo, l'exercice intéressant au tir humide, qui a fait aussi l'objet d'un concours auquel furent conviés les civils. Les résultats du match n'ont pas été publiés.

Les « COSMONAUTES » à l'orée de la connaissance

Le monde entier a suivi avec une admiration sans borne, mêlée d'un peu de crainte malgré tout, les exploits des savants et des cosmonautes. Hier encore, il n'y avait que des chiens dans l'espace. Si des hommes ont sacrifié leur vie, non pas à la science, mais à une expérience d'urgence, encore rare sinon unique, il ne faut pas oublier que d'autres, des savants, mirent au point des engins qui sont des merveilles de précision. Ces inventeurs qui restent parfois dans l'ombre ont le mérite, tandis que les exécutants d'ordres précis ont la gloire. Sera-t-elle durable ?

Il faudrait relire tout Montaigne et tout Flammarijon pour comprendre que les cosmonautes ne sont qu'à l'orée du monde de la connaissance. Ce n'est pas minimiser leur exploit. Ce n'est surtout pas, pour un ressortissant de notre pays qui, dans ces domaines de l'énergie nucléaire et de l'exploration spatiale, en est encore au ba ba, de tenter de réduire ces tentatives et ces réussites à des proportions plus modestes. Notre admiration et notre étonnement sont spontanés. Cela ne nous interdit pas cependant d'élever le débat... pour le moins aussi haut qu'aux altitudes atteintes par les bolides contenant un homme avant d'en contenir cent. Que seront les catastrophes aériennes, ferro-

viaires et maritimes, comparées aux vaisseaux spatiaux qui sortant de leur orbite dévieront vertigineusement sur le plancher des vaches ?

Quant aux joies résultant des bombardements, elles seront totales : il suffira de se percher sur une étoile ou sur une plateforme volante pour anéantir non point seulement une capitale, mais un continent entier ; et comme il n'y en a que cinq chez nous, ce sera vite fait. Les survivants (il y en a toujours) reviendront simplement au temps de l'arche de Noé ! Ce n'est qu'un saut de puce dans le temps. Il est vrai que la vieille dame qu'est la Terre n'aime pas dire son âge. Des géologues se sont efforcés, d'après les rides de la mince écorce terrestre qui nous sépare de ce qu'on nommait jadis « l'enfer », de percer ce secret bien gardé par la coquette. Comme l'état civil ne le précise pas... chaque savant y va de son petit calcul. Aujourd'hui on pense que cet âge, assez honorable, est d'environ 2.000 millions d'années. Qu'est donc l'année des vols dans l'espace en comparaison ? Et que sont ces explorations spatiales devant les mystères fondamentaux jamais éclaircis de la vie et de la mort, ainsi que la Cause première ? Qu'est-ce que mettre au point le départ d'une fusée, tandis qu'on se dispute encore sur Dieu,

sur son nom, sur son origine, sur ses Eglises ?

Je viens de lire — et c'est sérieux puisque la nouvelle provient de Cambridge, où on ne rit pas tous les jours — que l'observatoire avait découvert une nouvelle nébuleuse. Des astronomes, se servant d'un télescope géant à miroir de 5,08 m. de diamètre, ont photographié cette visiteuse nocturne... qui n'a fait qu'une apparition dans notre ciel. Elle s'éloigne de nous, l'ingrate, pour se mouvoir dans d'autres cieux, afin d'échapper peut-être aux cosmonautes trop curieux. Il faut ajouter que cette nébuleuse, d'après de très solennels astronomes, qui travaillent sans chapeau pointu, se trouve à cinq milliards d'années-lumière de notre planète ! Vertige !

Ceci revient à dire que tout est relatif. Que sont les incidents et les accidents de nos vies à côté de l'univers ? Que sont ces évolutions ou révolutions sanglantes qui sèment la souffrance sur notre petit globe, et même ces guerres dont certains grands, qui sont de bien petites gens, nous menacent sans cesse, à côté, précisément, de ce cosmos, à l'orée duquel quelques Terriens se sont hasardés ?

J.-E. CHABLE.



* rajeuni

Plus jeune et plus actif, voilà ce que Radion est devenu! Vous le voyez tout de suite à la poudre: d'un grain agréable, elle ne fait pas de nuages, se dissout instantanément et permet un dosage exact. Vous serez enthousiasmée de tous ces nouveaux avantages et vous retrouverez les qualités proverbiales de Radion qui ménage le linge au maximum et donne une blancheur inégalable.

* amélioré

La solution Radion est plus efficace que jamais: éprouvez-en la douceur savonneuse! Même à l'eau tiède elle détache la saleté rapidement et à fond. Et ce qui compte pour vous: Radion se rince à fond tout aussi rapidement. D'où plus de dépôts sur le linge ou sur la machine.

* nouveau paquet

Rajeuni, amélioré, Radion se reconnaît à son paquet moderne! Un paquet qui garantit en même temps toute une longue tradition. Nous savons tous ce que veut dire du linge lavé avec du savon pur et doux. Avec tous les nouveaux avantages, on constate que c'est toujours plus vrai: Radion lave plus blanc.



Ça se voit:

Radion lave plus blanc

Pour dégrossir dans l'automate prenez de préférence Via, le nouveau produit créé spécialement en fonction de Radion. En combinant Via avec Radion, vous obtiendrez des résultats parfaits.



Epruvé et recommandé par l'ISRM
Un produit Sunlight



Nous cherchons pour entrée immédiate

Chauffeur

avec permis rouge. Place à l'année. Bons gages. Caisse de retraite. Tél. 026/6 22 85.

On cherche

1 ou 2 chauffeurs

avec permis rouge pour la saison des fruits, à partir du 1er juin jusqu'au 30.11.61.

Se présenter ou téléphoner à Ulrich-Fruits CHARRAT, tél. 026-6 30 68.

On cherche pour juillet et août

1 femme de chambre

pour juin au 15 septembre :

1 fille de cuisine

et une bonne VENDEUSE-épicerie

Tél. Mayens de Sion (027) 2 19 55

Cherchons pour le 1er juin un

Chauffeur de car

et un

Chauffeur de taxi

S'adresser à Champéry-Excursions, Société Anonyme.

Tél. 025/4 41 37

De belles occasions

1 Borgward TS - 1958 mod 1959, parfait état.
1 Borgward 1957, parfait état.
1 Alfa-Roméo « Giulietta Berlina » 1300, 1956 - houssé - parfait état mécanique.
1 Citroën 2 CV, fourgonnette 1958 - parfait état.
1 Fiat 600 - 1956, très propre.
1 Fiat 1100 - 1957, moteur révisé, radio et porte-bagage.
1 Renault Dauphine 1957 - coup de fouet neuf - houssé - enjoliveurs à rayons.
1 Renault 4 CV - peinture propre - moteur révisé - 1955.
1 Mercedes Diesel 1953 9 CV.
1 Mercedes benzine 1952 - 11 CV.
1 Ford 18 CV - 1953 (bas prix)
1 Chevrolet V8 - 18 CV - 1952 (bas prix).
1 Dodge 14 CV avec radio (bas prix).
1 camionnette Ford (très bas prix).
Aussi de belles occasions en Motos:
1 BMW 250 1954
1 BMW 500 1953
1 Lambretta 1960
1 Vespa 1959 de luxe
1 Vespa 1955

Garages Olympic

Alfred Antille

Sierre: Tél. 5 11 13 et 5 14 58

Sion: Tél. 2 35 82

OFFRE de PLACE

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

1 EMPLOYE COMMERCIAL

pour bureau de chantier en Valais

Nous demandons :

formation commerciale, dactylographie courante, bon calculateur, langue maternelle française, avec notions d'italien.

Nous offrons :

place stable et bien rémunérée, travail intéressant et varié, perspectives d'avenir.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire sont à adresser à Ed. ZUBLIN & Cie S.A., rue de Lausanne, 39, Sion.

On cherche à Sion pour entrée immédiate

Bonne à tout faire

sachant cuire pour ménage de 4 personnes. Salaire mensuel de Fr. 250. Ecrire sous chiffre P 7546 S à Publicitas, Sion.

A vendre, Aux Mayens de Sion-Est,

CHALET

6-8 lits, eau, électricité, bordure forêt, accès toute l'année et 4.500 m2 terrain atenant.

Offres écrites à Publicitas, Sion, sous chiffre P 7480 S.

A vendre

Porsche Super 1961

rouge rubis, n'ayant roulé que 5.000 km. sans accident.

Garantie de fabrique, à l'état de neuf.

Faire offres sous chiffre L 120533 Y à Publicitas, Berne.

A vendre à Nax

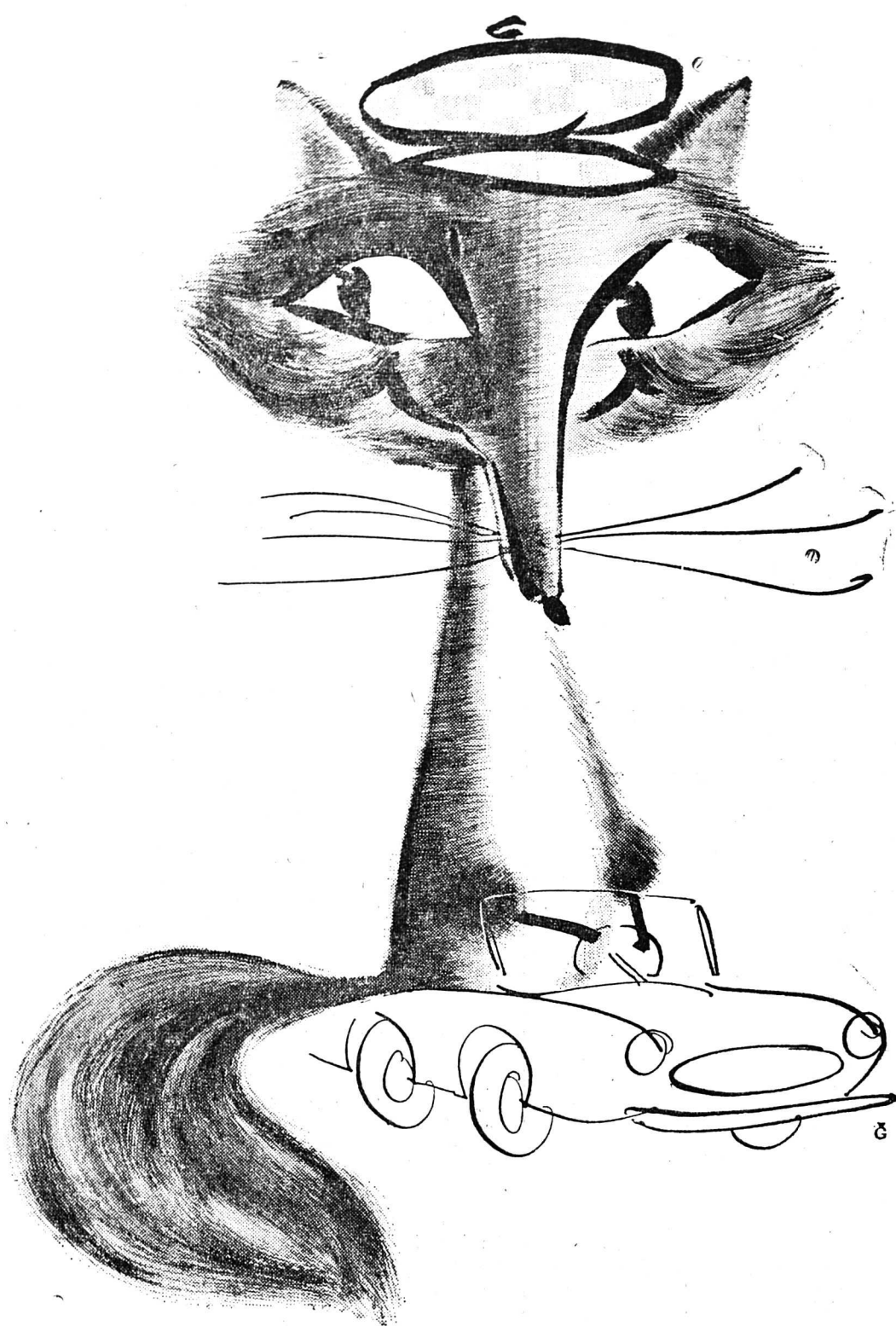
Parcelle de terrain

à construire 1.000 m2 en bordure de route, à 2 minutes du village. Ecrire sous chiffre à P 20702 S. Publicitas, Sion.

A louer en ville à demoiselle

Chambre meublée

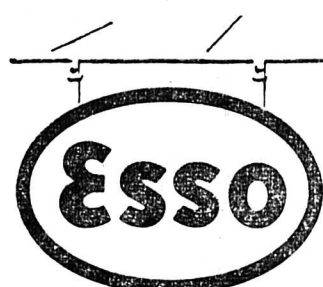
confortable, indépendante. Offres écrites sous chiffre P 7554 S Publicitas, Sion.



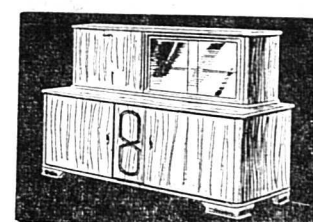
Du plus jeune au plus âgé... les fins renards du volant roulent avec *Esso!* Car les hommes qui connaissent les autos et les moteurs «comme leur poche» savent depuis toujours que la marque mondiale *Esso* est digne de leur confiance! Ils savent que chaque fois

qu'un perfectionnement ou une modernisation permet d'améliorer les carburants et les lubrifiants, le service ou l'entretien, ils en bénéficieront auprès de toutes les stations-service *Esso*. Prêtez-y attention pendant quelque temps et vous constaterez bientôt que:

Les fins renards du volant roulent avec



Pour chaque voiture, le carburant et le lubrifiant qui méritent votre confiance la plus totale!



Buffets de service
en okoumé-hêtre ou noyer
Tous modèles à partir de
Fr. 375.-

à la **PRINCE** Rue de Conthey 15
Maison SION ☎ 027 / 2 28 85

A VENDRE

SALLE A MANGER

avec meubles combinés en bon état,
Tél. 026 / 6 18 23

Vu le grand succès de la nouvelle TAUNUS 17 M



NOUS SOLDONS

1 Combi Taunus 15 M 1959
couleur bleu, état de neuf, livré expertisé avec garantie

1 Bus de Luxe
bleu, parfait état et moteur neuf, livré expertisé avec garantie

1 Pick Up Taunus 6 CH
bon état, couleur verte, livré expertisé avec garantie

1 Fourgon Taunus 6 CH.
bon état couleur verte, bas prix, livré expertisé avec garantie

1 Simca 1959
parfait état, couleur verte, livrée expertisée avec garantie

1 Combi Taunus 15 M 1957
très bon état général, couleur grise neuve, livrée expertisée avec garantie

ainsi qu'un beau choix de véhicules de toutes marques à des prix très intéressants

Garage Valaisan

KASPAR FRERES, SION - ☎ (027) 2 12 71
DISTRIBUTEUR OFFICIEL FORD

B Le Soir :
ARLEQUIN Ambiance agréable
R SION Les plus beaux Disques

Gesucht per Juli 1961

KANTINENKOCH

für Grossbaustelle im Oberwallis.

Offeren mit Angaben bis ferige Tätigkeit, Lohnansprüche etc. sind zu richten an Offeren mit Angaben bis herige Tätigkeit,

250 g



maintenant fr.1.20

A vendre en bordure de la route de Salins 4500 m2 de

terrain arborisé

S'adresser sous chiffre P 7414 S à Publicitas, Sion.

LAURE PACHE

Graphologie hindoue

étude de l'écriture par correspondance avec date de naissance, prix 10, 15 et 20 fr. Bd. Carl-Vogt 33, Genève.

A vendre cause double emploi

Alfa Roméo Giulietta Sprint

modèle 1961, roulé 8000 km.

Offre écrire sous chiffre P 7341 S à Publicitas, Sion.

GRANDE DIXENCE

Nous cherchons pour notre réfectoire

UN GARÇON

jeune et débrouillard pour différents travaux de cuisine.

Faire offres à M. Cuany, gérant. Réf. Blava, Grande-Dixence.



Démonstrations

Chaque mercredi et vendredi de 13 h. 30 à 18 h. 30 et sur rendez-vous

Sans engagement aucun de votre part, nous nous ferons un plaisir de vous présenter nos récents modèles.

Magasin d'exposition ELIDA à Sion, Av. Tourbillon

Bâtiment Hôtel Treize Etoiles, tél. 027/2 32 40
PRIMUS ELIDA S.A., Binningen près Bâle, 061/38 66 00



Organol

fongicide organique de l'arboriculteur

Contre la tavelure, la rouille du prunier et la maladie criblée des abricotiers et cerisiers. S'emploie sur toutes les variétés.

Siegfried S.A., Zofingue

Donnez vos

Vêtements en daim

à nettoyer et à réparer à

INES Couture

Spécialiste du daim et du cuir

TRAVAIL IRREPROCHABLE

Dépôt :
Mme Suz. Grutter, laines, Sierre
rue du Bourg

Administration privée de la place de Sion cherche pour entrée immédiate ou à convenir


Un jeune employé de commerce

de langue maternelle française et ayant de bonnes connaissances de la langue allemande.

Place stable. Possibilité d'avenir. Caisse de retraite. Semaine de 5 jours chaque 14 jours.

Ecrire sous chiffre P 60.019 S à Publicitas Sion.

LA MODE C'EST ÇA



ELEGANTE JUPE dans un carreau finement ombré. Façon droite avec plis couchés au dos. Différents coloris mode.

JUPE POUR DAMES, dans une belle qualité infroissable en rayures irrégulières. Façon droite avec pli Dior entièrement doublée. Tons mode.

19.80 **24.80**

Naturellement

à la PORTE NEUVE

SION
Tél. 2 39 51

Entreprise du Valais Central engagerait

Serruriers-soudeurs

Place stable.

S'adresser au tél. 027 / 4 14 87. Evéquoz & Cie S.A. Pont-de-la-Morge.

T. C. S.

Les bureaux valaisans du T. C. S. seront fermés toute la journée le samedi 20 mai.

On cherche 2 bons

MECANICIENS

sur autos.

S'adresser Garage de l'Ouest, Sion.

Tél. (027) 2 22 62.

Le Kulm, Hôtel Gorngrat s/Zermatt cherche

filles de service et restaurant

Longue saison. Gain intéressant. Débutantes acceptées. Faire offre à la direction.

Particulier cherche à acheter à

Verbier

terrain de 700 à 2.000 m2.

Offre sous chiffre PM 36671 L à Publicitas, Lausanne.

A louer

Chambre

avec confort chez Mme Victor Fardel. Cheval Blanc, 2e étage. Grand Pont, 23. Sion.

Je cherche d'urgence, pour construction commerciale dans station d'hiver

Terrain à bâtir

Faire offre à : Régie DUBOUX, 19-a, Croix d'Or, GENEVE. Tél. (022) 25 33 13.



Une beauté parfaite!

La beauté n'est plus une question de hasard. La vraie beauté est le résultat de soins appropriés à la nature de votre peau.

DOROTHY GRAY désire votre confiance personnelle, comme elle a déjà la confiance de beaucoup de femmes enfin libérées de leurs soucis.

DOROTHY GRAY ne vous impose aucun sacrifice. Pour chaque cas, vous trouverez une solution rapide. Sans danger et sans déception.

Profitez de l'occasion unique que nous vous offrons et venez chercher un échantillon gratuit d'une crème à votre convenance, à notre magasin.

Déconfez cette annonce et présentez-la nous, lors de votre visite.

Parfumerie Marianne

Mme Kunz SION

Mercredi 17 et jeudi 18 mai

OFFRE SPECIALE valable seulement

Pour votre beauté - une nouvelle voie **Dorothy Gray**

<p>A vendre :</p> <h3>Opel Capitain 1954</h3> <p>révisée, sauf moteur, carrosserie et intérieur impeccables, prix Fr. 3.000.—</p> <p>A la même adresse,</p> <h3>1 machine à laver</h3> <p>« Formid rapide », en parfait état, Fr. 400.— évent. échange avec Frigo compresseur.</p> <p>Tél. (027) 2.28.10 Sion.</p>	<p>Je cherche</p> <h3>jeune fille</h3> <p>de 16 à 17 ans pour la garde d'un enfant de 3 1/2 ans et faire un peu le ménage. Tél. 0.21/6 58 86. A. Piccard Fontanivent.</p> <p>VERBIER</p> <p>On cherche</p> <h3>jeune fille</h3> <p>pour juillet et août comme vendeuse dans laiterie.</p> <p>S'adres. au tél. 7 12 48.</p>	<p>On demande pour tea-room</p> <h3>jeune fille</h3> <p>ayant déjà servi. Libre le dimanche.</p> <p>S'adr. au tél. 2 18 73.</p> <p>Quelle</p> <h3>convalescente</h3> <p>voudrait du début juin à fin septembre seconder la patronne; âge minimum 18 ans, gain intéressant. Chez Paul Germanier, café Beau-regard, alt. 1.500 m. Tél. (027) 4 11 16.</p>
--	---	---

Casino ETOILE Martigny

MERCREDI 17 MAI à 20 H. 30

Les Compagnons des Arts de Sierre présentent

PIEGE POUR UN HOMME SEUL

La pièce policière de Robert Thomas qui triomphe actuellement à Paris

Location : Papeterie Dupuis — Tél. (026) 6 11 36
Prix des places : Fr. 3.—, 4.—, 5.— et 6.—

Maculatures

(JOURNAUX DEFRAICHIS)

Fr. 0,25 le kg.

Prix spéciaux par grosses quantités

LIVRAISON A DOMICILE

IMPRIMERIE GESSLER & Cie - SION

A vendre

chien Berger

belge. 8 mois

Tél. 4 82 66

Chalets

A louer à Nendaz chalets de 2-3 et 4 chambres. Tél. 2 21 46.

URGENT

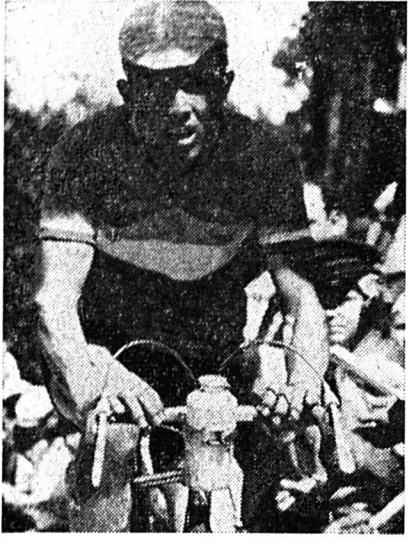
On cherche

chambre

meublée, indépendante. Tél. au 5 12 29, Sierre.

Jean Luisier nous confie ses projets :

Il participera peut-être au Tour de France



A la suite des performances étonnantes réalisées par Jean Luisier au dernier Tour de Romandie, nous nous sommes rendus hier à Saillon où il habite chez ses parents afin de lui demander ses impressions et pour qu'il nous fasse part de ses projets pour cette année. Il nous a reçus très aimablement et a répondu toujours volontiers à des questions parfois un peu indiscrètes. Voici donc le résultat de notre entretien :

— Votre comportement dans ce Tour de Romandie a surpris la plupart des

suiveurs. La régularité de vos performances vous a permis de vous classer 15^{me} au classement général et 3^e coureur suisse ! Personnellement, nous avons eu l'impression tout au long de la grande épreuve romande que vous jouiez là une carte extrêmement importante pour la suite de votre carrière. Vous estimez-vous satisfait de ce premier contact avec les grands noms du cyclisme professionnel international ?

— Oui, je suis très content. J'aurais mauvaise grâce à le nier. A part quelques défauts d'organisation qui m'ont frustré de la 12^e ou 13^e place (dans la demi-étape de Saxon, j'avais d'abord été classé 32^e, puis les organisateurs s'étaient aperçus de leur erreur et m'avaient redonné la 12^e place, mais en me laissant le temps du 32^e, ce qui m'a fait perdre plus d'une minute au classement général), à part ces quelques défauts donc, je peux vraiment me montrer satisfait. La seconde demi-étape qui conduisait de Saxon à Montana fut certainement la plus dure pour moi et pour bien des autres. Le second jour, je suis resté avec les « grands » dans le col des Mosses, seul Suisse avec Ruegg et Heinz Graf. La course contre la montre n'a jamais été ma spécialité et je me suis contenté de limiter les dégâts. Le troisième jour, lié par la course d'équipes, je me suis efforcé de sauver le maillot vert de Ruegg en négligeant ma chance personnelle. Notre équipe, assez faible, n'a pu y parvenir

et mes efforts sont demeurés vains. Le dernier jour enfin, j'ai bien tenté ma chance entre Vallorbe et Le Pont, mais l'équipe Helyett contrôlait la course et Anquetil vint en personne se coler dans ma roue !

— Comment expliquez-vous que, sans vous être jamais imposé indiscutablement chez les amateurs, vous vous soyez adapté aussi bien au rythme des professionnels, sans trop de difficultés semble-t-il ?

— Le premier jour, j'ai calqué ma course sur celle de Gaul et Bahamon-tès et j'ai constaté qu'ils pédalaient très en souplesse. Je me suis alors efforcé de les imiter. Mais ce n'est pas tout : depuis mon stage sur la Côte d'Azur, je vous davantage de soins à ma préparation. Auparavant, je négligeais trop ces détails qui font un grand champion. Dans ma nourriture également, je me suis discipliné et, comme Freddy Ruegg, j'absorbe des vitamines C qui me donnent la résistance nécessaire.

— Vous estimez-vous aujourd'hui suffisamment armé pour franchir le Rubicon, autrement dit pour passer de la catégorie des indépendants à celle des professionnels ?

— Pour cette année, la question ne se pose pas. Je reste indépendant.

— Avez-vous déjà pensé au Tour de France et quels sont vos projets immédiats cette année ?

— Pour l'instant, j'ai décidé de disputer dimanche le Grand Prix du Locle, puis je me rendrai le 29 mai au

départ du Critérium du Dauphiné Libéré, dans une équipe qui sera dirigée par Alex Burtin. Ensuite, ce sera le Tour de Suisse dans l'équipe Cynar, en compagnie d'Alfred Ruegg. Quant au Tour de France, Alex Burtin m'a demandé à La Chaux-de-Fonds si j'accepterais une sélection éventuelle dans l'équipe suisse. J'ai demandé à réfléchir, car à 23 ans et demi, n'est-ce pas, le Tour de France est une grande aventure. De toutes façons, si je ne cours pas le grand Tour, je serai sans doute au départ du Tour de France de l'Avenir. Mais pour l'instant, mes deux objectifs sont le Dauphiné et le Tour de Suisse.

— Et pour le Tour d'Italie, vous qui êtes du métier, pouvez-vous nous donner vos favoris ?

— Anquetil est très fort et j'en fais mon favori, mais Gaul peut l'inquiéter sérieusement. Quant à Bahamon-tès, il me semble trop fantaisiste et il m'a paru souffrir au Tour de Romandie, dans certaines parties d'étapes.

— Eh bien ! merci, Jean Luisier, et bonne chance pour l'avenir !

— C'est ainsi que nous avons quitté ce jeune cycliste plein de promesses qui, lorsqu'il n'est pas sur les routes, travaille à la campagne. Othmar Gay, son séigneur qui l'a suivi au Tour de Romandie, peut être lui aussi satisfait de son poulain, comme d'ailleurs les dirigeants du Vélo-Club Excelsior à Martigny dont il fait toujours partie.

J.-Yves Dumont.

Rik van Looy remporte Liège-Bastogne-Liège

137 COUREURS AU DEPART, 37 A L'ARRIVÉE !

La course Liège - Bastogne - Liège, remportée par le champion du monde Rik van Looy, a été marquée dès le départ du peloton de 137 coureurs (il y avait eu 79 forfaits) par plusieurs échappées dont la plus importante fut très certainement celle qui a été lancée par le Français Letendre, l'Italien Baralle et le Belge Messelis qui passaient à Bertogne (km. 89) avec 3' 30" d'avance. La chasse devait cependant s'organiser dans le peloton qui rejoignait Letendre dans la dure côte de Wanne et n'était plus, au sommet, qu'à une centaine de mètres de l'Italien Baralle et du Belge Messelis.

Dans la côte de Gleize (km. 170), Bolzan sortait du peloton pour rejoindre les deux fuyards, imité par Schroeders qui passait en tête au sommet devant le peloton de 35 hommes emmené à vive allure par van Looy.

Au pied de la côte de la Bouquette, van Looy attaqua seul, pris en chasse par Rohrbach, Otano et Desmet. Le champion du monde passait seul le sommet avec 25" d'avance sur ses trois poursuivants. Dans la côte des Forges, à environ 12 kilomètres de l'arrivée, van Looy, toujours seul, comptait la même avance sur les trois hommes et 40" sur un groupe de six. Mais Rohrbach et Desmet attaquaient à nouveau et rejoignait à un kilomètre du sommet que les trois coureurs passaient en tête avec une centaine de mètres sur un petit groupe emmené par Daems. Ce fut ensuite la descente sur Liège où Desmet lançait le sprint pour van Looy qui l'emportait facilement. Trente-sept concurrents seulement terminèrent la course, courue par un temps froid et brumeux.

Voici le classement de Liège - Bastogne - Liège : 1. Rik van Looy (Be) les 251 km. en 6 h. 44 34 ; 2. Rohrbach (Fr) ; 3. A. Desmet (Be) même temps ; 4. P. van Est (Hol) 6 h. 45 16 ; 5. van Tongerlo (Be) ; 6. Daems (Be) ; 7. Ruby (Fr) ; 8. Otano (Esp) ; 9. Hermans (Be) ; 10. Plankaert (Be) même temps ; 11. Pizzoglio (It) 6 h. 45 23 ; 12. Vloeberghs (Be) 6 h. 46 ; 13. M. Janssens (Be) ; 14. W. Schroeders (Be) ; 15. Zagers (Be) même temps.

L'équipe Helyett au Tour d'Italie

L'équipe Helyett qui participera au Tour d'Italie, dont le départ sera donné le 20 mai à Turin, sera la suivante : Jacques Anquetil (Fr), René Binggeli (S), André Clouet, Edouard Delberghes (Fr), Seamus Elliott (Ir), Raymond Huguet, Jean Le Lan, Jean Stabinski (Fr), Mies Stoker (Ho), et Louis Rostollan (Fr). Ces coureurs, placés sous la direction de Mickey Wiegant, sont rassemblés le jeudi 18 mai à Turin.

Match amical

Dimanche le FC St-Maurice se rendra à Monthey pour y rencontrer la première équipe locale. Ce match permettra aux dirigeants agaunois de mettre définitivement au point leur instrument de combat avant les matches de finale pour la promotion en Ire ligue.

Pour ces matches de finale, St-Maurice rencontrera au dehors Chailly et Signal-Bernex alors que sur son terrain il sera opposé à Orbe et au Locle-Sports. Bonne chance aux Agaunois pour les matches très difficiles qu'ils devront disputer.

Benfica Lisbonne sera mis au vert

Le Benfica de Lisbonne quittera Lisbonne le 26 mai par avion à destination de Genève, soit cinq jours avant la finale de la Coupe d'Europe qui opposera, le 31 mai à Berne, au FC Barcelone. L'équipe portugaise séjournera à Spiez jusqu'au jour du match.

Elle s'est adjugé dimanche le titre de champion du Portugal. A une journée de la fin, son total de 44 points la met hors d'atteinte du Sporting Lisbonne (40).

Ecoliers sierrois, à vos marques...

Le comité régional romand de la Fédération suisse d'athlétisme amateur organise à nouveau cette année des courses de vitesse de 80 m. sur tout le territoire romand.

LA PARTICIPATION

Cette intéressante épreuve, dont le patronage est assuré par le journal « La Suisse », à Genève, est ouverte à tous les écoliers des classes suivantes :

Catégorie A : les jeunes gens de 14 et 15 ans (1946 et 1947).

Catégorie B : les jeunes gens de 12 et 13 ans (1948 et 1949).

UN REGLEMENT SIMPLE

Il suffira pour chacun des participants de couvrir la distance de 80 m. dans le délai le plus court. L'usage de chaussures à pointes est strictement défendu.

RENDEZ-VOUS DES PARTICIPANTS

L'éliminatoire sierrois aura lieu samedi prochain dès 16 heures, sur la place des Ecoles, à Sierre. Elle sera placée sous la direction technique de Charly Beaud, qui enregistrera les inscriptions dès 15 h. 30.

LA RECOMPENSE

Le vainqueur de chaque catégorie participera, le dimanche 27 mai, à la grande finale romande qui est fixée à Lausanne, à la mi-temps d'un grand match de football au Stade olympique. Les frais de déplacement sont à la charge de la FSAA.

Wehrli, joueur-entraîneur au HC Martigny !

Nous apprenons que le célèbre international de hockey sur glace Michel Wehrli, anciennement au HC Lausanne, a signé hier soir un engagement de trois ans au Hockey-Club Martigny. Agé de 27 ans, Michel Wehrli devra subir un délai d'attente d'une année avant de pouvoir jouer en championnat suisse. En revanche, il pourra jouer tous les matches amicaux, de Coupe Valaisanne et de Coupe Suisse. Il s'agit là d'un renfort très important pour Martigny, qu'il convient de saluer comme il se doit. Une bonne nouvelle pour les sportifs d'Octodure !

On apprend d'autre part qu'un autre joueur de valeur se trouve actuellement en pourparlers avec les dirigeants martignais. Comme on le constate, la saison s'annonce particulièrement brillante pour le HC Martigny.

Les gains du Sport-Toto

Concours du Sport-Toto des 13 et 14 mai 1961, liste des gagnants :

63 gagnants avec 13 pts, fr.	2.209,20
1.174 gagnants avec 12 pts, fr.	118,55
10.141 gagnants avec 11 pts, fr.	13,70
49.010 gagnants avec 10 pts, fr.	2,80

Programme des finales de 2e ligue pour la promotion en 1re ligue

Dimanche 21 mai 1961 : Orbe I - Signal-Bernex I
Dimanche 28 mai 1961 : Chailly I-St-Maurice I
Dimanche 4 juin 1961 : St-Maurice I-Le Locle-Sports I
Signal-Bernex I-Chailly I
Dimanche 11 juin 1961 : Le Locle Sports I-Signal Bernex I
Chailly I - Orbe I
Dimanche 18 juin 1961 : Orbe I-Le Locle Sports I
Signal Bernex I-St-Maurice I
Dimanche 25 juin 1961 : St-Maurice I-Orbe I
Le Locle Sports I-Chailly I

Une seule équipe sur les 5 qui disputent ces finales sera promu en Ire ligue. Si deux équipes se trouvent à égalité à la fin de cette poule finale, un match d'appui sera fixé sur terrain neutre avec prolongations éventuelles. Si le résultat demeure nul, il sera tenu compte : 1) de la meilleure différence entre les buts marqués et reçus lors de la poule finale ; 2) du meilleur rapport des buts (goal-average) ; 3) si le rapport des buts est le même, c'est le sort qui décidera. En cas d'égalité de trois ou plusieurs équipes, il ne sera fixé aucun match d'appui, seules les dispositions ci-dessus seront appliquées.

Au F.-C. St-Maurice

Au retour du match disputé à Ardon et remporté de façon indiscutable par le leader de IIe ligue, la Municipalité de St-Maurice tenait à féliciter les footballeurs agaunois pour leur magnifique saison et pour le titre tant envié de champion valaisan de 2^{me} ligue.

L'équipe fanion, le comité, les joueurs juniors et minimes, tous étaient pré-

sents pour marquer ce succès qui récompense pour la première fois l'équipe de notre cité d'Againe.

M. le docteur Imesch remercia la municipalité pour sa charmante réception faite à l'hôtel de la Dent du Midi local du FC. Il félicita, le comité, l'entraîneur Frioud et l'équipe toute entière pour le bel esprit qui régna tout au long du championnat.

Il donna la parole à M. le Président Meytard, qui approuva le soutien des autorités locales et les encouragements pour l'avenir. Il nous dit toute la joie qu'il éprouve tous les lundis en lisant les succès répétés des joueurs agaunois. Il termine en souhaitant de nombreux succès à l'actif du club local et lève son verre pour les prochaines rencontres de promotion.

La parole est ensuite donnée à M. Maurice Vuilloud, ancien président du FC. M. Vuilloud nous dit la joie que lui apporta le football, sans oublier aussi les malheurs que traversa l'équipe en la saison 1953. Il exprime sa joie de vivre et l'ambition profonde qui le lie avec les sportifs agaunois.

A Sierre, les favoris font la loi au IIIe tournoi des minimes

Le soleil a bien voulu être fidèle au rendez-vous du samedi, afin de permettre le déroulement régulier du III^e tournoi des minimes du FC Sierre. Cette intéressante compétition juvénile, qui en est déjà à sa troisième journée, a d'ailleurs permis aux favoris logiques de continuer à caracolent en tête. Dans le groupe « A », le Real Madrid est venu en effet à bout de Fribourg tandis qu'Hambourg reste bien placé à la suite de sa victoire pénible sur Fiorentina.

Dans le groupe « B », Cantonal enregistre son deuxième succès, pendant que Young Boys reste à la recherche d'un gain futur.

Voici les résultats :

Groupe A : Fribourg - Real Madrid, 0-5 ; Hambourg - Fiorentina, 2-1.

Le classement : 1. Hambourg, 3-7 ; 2. Real Madrid, 2-6 ; 3. Manchester United, 2-4 ; 4. Fribourg, 3-4 ; 5. Fiorentina, 2-3.

Groupe B : Cantonal - Rionda, 2-0 ; Grasshoppers - Young Boys, 1-0.

Le classement : 1. Rionda, 3-7 ; 2. Cantonal, 2-6 ; 3. Juventus, 2-4 ; 4. Grasshoppers, 2-4 ; 5. Young Boys, 3-3.

Grand tournoi de minimes

Sous le patronage de la Feuille d'Avis du Valais

Comme chaque année, le FC sion organise à l'intention des enfants un grand tournoi de minimes auquel prennent part de nombreuses équipes. Pour cette année, les inscriptions seront prises mercredi, à 14 heures, sur le terrain de l'Ancien Stand et les différentes équipes seront formées. Rendez-vous donc à mercredi : chacun y recevra les instructions le concernant.

Til.

Ardon - St-Maurice 1-7

Devant une poignée de spectateurs, les Agaunois ont remporté une victoire aisée devant un Ardon dont la défense était très faible. Les Agaunois se présentèrent sans leur gardien Frey, blessé dimanche à Vernayaz, de même que leur entraîneur Frioud.

La mi-temps survint avec le score de 3 buts à 1 pour le leader. Barman botta un pénalty dans les mains du gardien.

La seconde mi-temps vit une nette domination des gars de St-Maurice, qui pratiquèrent un football plaisant et d'une bonne qualité.

L'arbitrage de M. Flukiger fut bon dans l'ensemble et fut facilité par la correction des 22 acteurs de cette rencontre.

Les buts furent marqués par Mottiez Maurice (3), Rimet (1), Barman (1), Monnay (1) et Sarrasin (1).

Félicitons l'équipe agaunoise pour son dernier succès en championnat et souhaitons-lui encore de nombreux succès dans les matches de finales et qui sait encore une promotion.

P. E.

Brigue I - Fully I 3-2

Plus de 400 spectateurs s'étaient déplacés pour assister à cette partie qui se joua avec un fort vent qui avantagait les visiteurs en première mi-temps et sous le déplorable arbitrage de M. Stöckli, de Moudon. Ce n'est en tous cas pas grâce à ce chevalier du sifflet si le jeu n'a pas dégénéré. Et pourtant cette partie était très importante pour Fully qui se devait de glaner au moins un point afin d'être certain de ne plus être rejoint par Viège qui est en queue de classement. Malgré cette importance, les Bas-Valaisans, comme ceux du Haut d'ailleurs, jouèrent avec un fair-play digne d'être signalé.

Ce comportement est tout en leur honneur.

A la fin de la première mi-temps, le résultat était nul, chaque équipe ayant marqué un but. Après les citrons, Brigue, qui jouait avec quelques remplaçants, prit tout de suite la mesure de son adversaire en marquant deux buts de belle venue tandis que Fully fit, en vain, de gros efforts pour égaliser. Cette équipe ne sut en outre pas profiter de sa supériorité numérique depuis la septième minute. En effet, le centre-avant brigand, Valmaggio, fut expulsé.

Pour le présent championnat, c'est la dernière partie qui s'est déroulée au « Grund ». Tout en laissant le soin à l'équipe brigande de jouer le jeu jusqu'au bout dimanche prochain à Viège, nous la félicitons pour les résultats obtenus dans les derniers matches et remercions surtout M. Zuffi, le principal responsable de la magnifique remontée de son équipe.

MEMENTO

RADIO-TV

MARDI 16 MAI

SOTTENS

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ; 7.15 Informations ; 7.20 Premiers propos ; concert matinal ; 8.00 Fin ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Ciné-Parade ; 12.15 La discothèque du curieux ; 12.30 Chante jeunesse ; 12.45 Informations ; 12.55 Le Caporal épingle ; 13.05 Mardi les gars ; 13.15 Disques pour demain ; 13.40 Le disque de concert ; 14.00 Fin ; 16.00 Le thé en musique ; 16.30 Conversation avec Germaine Tillion ; 16.40 Le clavier est à vous ; 17.45 Cinémagazine ; 18.15 En musique ; 18.30 Le micro dans la vie ; 19.00 Ce jour en Suisse ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du monde ; 19.50 Petites annonces ; 20.00 Le Forum de Radio-Lausanne ; 20.25 Lever de rideau ; 20.30 Soirée théâtrale : « Agnès » ; 22.05 Un Grand Prix du Disque 1961 ; 22.30 Informations ; 22.35 Le Courrier du cœur ; 22.45 Le fond du problème ; 23.05 Folklore israélien ; 23.15 Fin.

Second programme

Jusqu'à 19.00 Programme de Sottens et de Monte-Ceneri ; 19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde ; 20.12 En vitrine ; 20.20 Le Caporal épingle ; 20.30 La Grande Affiche ; 21.00 Jazz-Domino ; 21.20 Hier et aujourd'hui ; 22.00 Mardi les gars ; 22.10 L'anglais chez vous ; 22.25 Dernières notes, derniers propos ; 22.30 Programme de Sottens et de Monte-Ceneri.

TELEVISION

Relâche.

Au Tennis-Club

Les joueurs sont informés que les courts sont prêts depuis quelques jours déjà. Les membres du club et les abonnés de l'an dernier recevront sous peu tous renseignements concernant les montants des cotisations et abonnements.

Les nouveaux joueurs, qui seront les bienvenus, sont invités à s'annoncer soit au caissier, M. Raphy Darbellay, soit à la secrétaire, Mlle Marie-Th. Couchepin.

Tout en espérant que les conditions météorologiques soient cette année plus favorables qu'en 1960 et permettent de belles heures de détente sur les courts, il est rappelé aux joueurs qu'ils ne doivent pas utiliser les places de jeu immédiatement après de fortes pluies et qu'en cas d'affluence, ils devront se conformer aux indications affichées.

FETE CANTONALE DE MUSIQUE VALAISANNE

MARTIGNY
les 3-4 juin 1961

SIERRE

Casino (tél. 5 14 60) — « Violence au Kansas », avec Jeff Chandler. Vistavision, technicolor. Dès 16 ans révolus.

Bourg (tél. 5 01 18) — « Au sud de Mombassa », avec Cornil Wilde. En technicolor, dès 16 ans révolus.

SOCIETES

Basket-ball — Entraînement lundi et jeudi, à 19 h. 45. Minimes tous les samedis.

CABARET-DANCING

La Locanda — Tous les soirs : Trio Brühlart et ses orgues de cinéma. Ouvert jusqu'à 2 h.

Ermitage. — Ouvert jusqu'à 2 heures.

Pharmacie de service — Pharmacie ZEN-RUFFINEN, tél. 5 10 29.

SION

CINEMAS

Arlequin — « Un soir sur la plage », le film choc de la saison.

Capitole — Relâche.

Lux — Relâche.

La Matze — Fermé du 12 au 23 mai ; transformation de la salle.

SOCIETES

Chœur mixte du Sacré-Cœur — Mardi 16 mai répétition générale. Vendredi 19 mai, répétition générale. Dimanche 21 mai, le Chœur chante la messe de Pentecôte, à 9 h. 30. Répétition du plain-chant à 9 h. Présence indispensable aux répétitions.

Chœur St-Cécile — Mardi 16 mai, à 20 h., répétition et assemblée générale.

EXPOSITION

Carrefour des Arts — Jean-Jacques Gut.

DANCING

La Matze — Ouvert tous les soirs jusqu'à 2 h.

Pharmacie de service — Pharmacie de QUAY, tél. 2 10 16.

SAVIESE

SOCIETES

Fanfares conservatrices — 21 mai 1961, Festival annuel des fanfares conservatrices du Centre, organisé par la Fanfare « La Rose des Alpes ».

MARTIGNY

CINEMAS

Etoile — « Opération Amsterdam », avec Eva Bartok. Dès 16 ans révolus.

Corso — « Un po di cielo ». Les amours de Capri. Parlé italien, sous-titré français. Dès 16 ans révolus.

Petite Galerie — Exposition Christiane Zufferey.

DANCING

Zanzi-Bar, Martigny-Ville. — Ouvert.

Pharmacie de service — Pharmacie LAUBER, tél. 6 10 05.

Le Rallye du Touring-Club Suisse

SION. — Pour sa première manifestation de 1961, la Commission de Tourisme de la Section valaisanne du T.C.S. a choisi de réunir ses membres au Camping du T.C.S. au Bois-Noir, à Saint-Maurice.

Un rallye automobile se déroulera dans la matinée et conduira les participants à travers le verger valaisan jusqu'au Bois-Noir où sera servi un apéritif offert par la Section. Chacun s'égayera sous les pins et pourra déguster les grillades qu'appreteront des maîtres-rôtisseurs ou organiser son pique-nique à son gré. Des jeux pour petits et grands sont aussi prévus.

Inscriptions pour le rallye et pour la sortie à l'Office du T.C.S., à Sion, jusqu'au jeudi soir 18 mai 1961.

Départ du rallye : Rendez-vous à 9 h. du matin, dimanche 21 mai, dans le parc du Casino, à Saxon.

Pour dépanner le ménage, par suite de maladie, fatigue, naissance, adressez-vous à l'Aide familiale de Sion,
Mme Karl Schmid, tél. 2 29 40.

MAGGI vous fait découvrir de nouveaux plaisirs culinaires

Asperges avec Sauce Hollandaise

Maggi — un délice pour les fins connaisseurs.

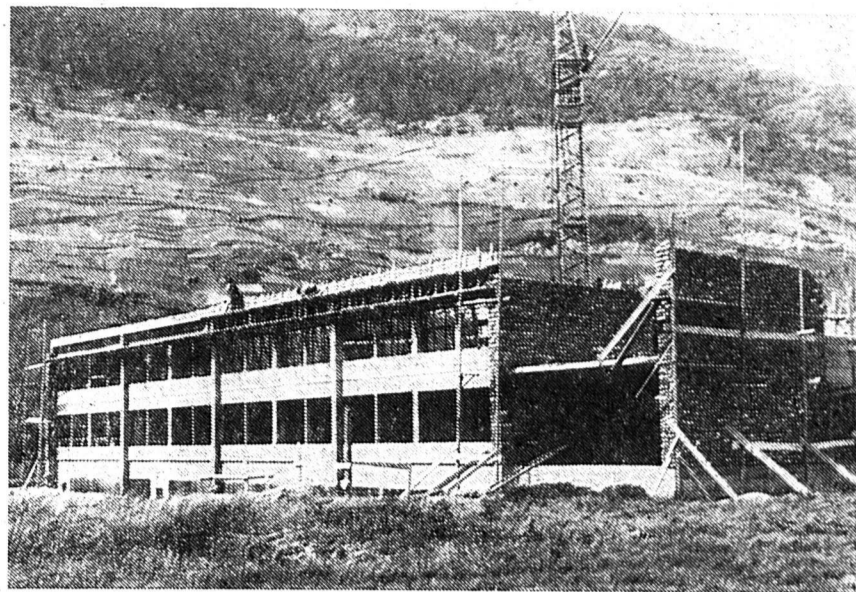
Marianne Berger

conseil « asperges » No 6

Asperges « à la maitaise » : Incorporer à la Sauce Hollandaise le jus d'une orange sanguine et une cuillerée de zeste râpé. Une recette fascinante, sublime avec des asperges !

Administration communale
St-Maurice.

Le collège de Martigny-Bourg bientôt sous toit



MARTIGNY (Dt). — Les travaux de construction du groupe scolaire de la commune de Martigny-Bourg avancent à grands pas. La silhouette du bâtiment principal se dessine déjà sur toute sa longueur. A moins d'un contretemps imprévisible, la dernière dalle sera entièrement coulée à fin mai. Une partie de celle-ci est d'ailleurs terminée sur le côté nord de la construction.

Une rapide visite des lieux nous a

permis de constater la bienfaisance des travaux et la disposition heureuse des locaux. Espace et clarté ont vraiment présidé à la réalisation d'un immeuble moderne répondant aux exigences du moment.

Martigny-Bourg n'aura bientôt plus rien à envier aux grandes cités dans le domaine de l'équipement scolaire. Si ses élèves ont attendu longtemps d'être bien logés, ils n'en seront que mieux servis... (Photo F. Donnet).

AVIS

ST-MAURICE — A partir du mardi 23 mai 1961, le pont sur le Rhône, au château, sera fermé à toute circulation pendant un certain temps.

Afin de faciliter la fluidité du trafic à l'intérieur de la ville, l'administration communale a pris les dispositions suivantes :

- Le sens unique actuel en direction nord-sud est maintenu.
- Le stationnement est strictement interdit dans la Grand-Rue. Exception est faite pour les camions de livraison, dont la durée de stationnement devra toutefois être réduite au minimum.
- Les commerçants devront inviter leurs livreurs venant du canton de Vaud à utiliser la route cantonale Collombey-Monthey - Massongex et non celle de Bex - St-Maurice. Les livreurs venant du Valais pourront utiliser soit la rue des Vergers (à sens unique en direction sud-nord), soit le chemin qui longe le Rhône, en direction de la place du Glarier, de la rue du même nom, de la place Ste-Marie et de la Grand-Rue.

St-Maurice, le 15 mai 1961.

Le dernier spectacle de la saison théâtrale à Martigny

Désirant clôturer dignement la saison théâtrale, la Direction du Casino-Etoile a fait appel à l'excellente troupe des Compagnons des Arts de Sierre, si connue et si appréciée du public martignais. Ils présenteront le spectacle qui triomphe toujours actuellement à Paris et qui vient de remporter un immense succès à Sierre et Sion : *PIEGE POUR UN HOMME SEUL* la remarquable pièce policière de Robert Thomas. Une pièce policière ne se raconte pas. Elle en perdrait toute sa saveur et son intérêt. Disons seulement que la critique parisienne l'a saluée comme étant l'une des meilleures réussites du genre. Que dire de plus ? Rien, si ce n'est inviter le public à ne pas boudier ce spectacle de la talentueuse troupe valaisanne (troupe que bien des soi-disant professionnels pourraient envier !) et à réserver dès maintenant ses places.

Un nouvel administrateur postal

ST-MAURICE (PE) — En remplacement de M. Edmond Fournier qui, lui, va prendre les rênes de l'office postal de Monthey, l'administration des PTT a nommé pour lui succéder M. Edouard Simonazzi, anciennement chef de bureau à Monthey.

M. Fournier sera certainement regretté par le personnel et la population agaunoise.

Le choix de M. Simonazzi s'avère excellent.

Nous félicitons les deux administrateurs pour leur nomination et leur souhaitons beaucoup de satisfactions dans leurs nouvelles fonctions et une heureuse carrière.

pour savoir laquelle des deux interprétait le rôle avec le plus de perfection. Escoffier et Ritz donnaient la palme à Sarah Bernhardt, moi, sans hésitation, à la Duse. Quel charme ! Quel naturel ! La terre n'a jamais connu d'actrice qui puisse seulement être comparée à cette admirable artiste.

Je n'entendis pas Melba pendant ce séjour et dus prendre César au mot quand il m'affirma que sa voix n'avait pas d'égal en pureté et en étendue, mais la vis entrer au restaurant un soir et je compris pourquoi elle attirait tant d'hommages. Elle portait une robe sombre en tulle et en dentelle, avec une touche de vert foncé, des roses noires incrustées dans l'ample jupe et elle souriait, radieuse. Parmi ses bijoux splendides resplendissait un énorme diamant offert, je crois, par l'Opéra de Bruxelles. Je vis aussi le duc d'Orléans qui dinait à sa table ce soir-là avec d'autres convives.

(à suivre)

Vous qui souffrez

Si la constipation vous menace
Si vous digérez mal,
Si l'obésité vous guette,
faites appel aux Dragées Franklin pour favoriser la sécrétion de la bile, les fonctions de l'estomac et de l'intestin. Purifiez votre sang et votre organisme pour recouvrer ainsi un beau teint et bonne humeur.

La dragée Franklin prévient l'obésité. Toutes pharmacies et drogueries, Fr. 1,95.



M.-L. Ritz

César Ritz

Tallandier

port. L'ensemble pour deux livres quatre shillings neuf pence. Mieux encore cette réclame est illustrée d'un dessin.

La mode manquait aussi de simplicité à cette époque, pourtant beaucoup de jolies femmes pouvaient la porter et se montrer ravissantes. Un chapeau, à lui seul, s'ornait des articles suivants : des choux de velours, un noeud de paille tressée, une gerbe d'épis, un bouquet de fleurs et deux ailes de pigeon ! Je parle des toilettes d'après-midi, car je pense toujours que les robes du soir à cette époque étaient parfaites. Lady Harburton et l'innovation de la bicyclette provoquaient diverses réformes du costume et quelques dames esthètes se promenaient en draperie à la « Burne-Jones ». Mais la plupart d'entre nous suivaient les modes de Paris, quelquefois très excentriques. Et qui donc pouvait décrier mal seyantes des toilettes portées par des créatures aussi exquises que Mrs Langtry, lady Grey, lady Dudley, la duchesse de Marlborough ou la princesse Henry de Pless ?

En 1890, je visitai Londres pour la première fois. Malgré l'obscurité qui y régnait de jour et de nuit, je fus éblouie par cette ville des merveilles — l'électricité était devenue chose commune dans les cités du continent, mais la plus grande partie de Londres s'éclairait encore au gaz. L'impression de splendeur venait de ce fait que la société conservait toujours des allures somptueuses. On se montrait en grande toilette au théâtre, à l'opéra, au Park et même, grâce à la puissance attractive de Ritz, au restaurant du Savoy.

J'admire naïvement tout ce que je voyais : les nouveaux tramways, le Cycloclorama au Niagara Hall, Lily Langtry

dans « Esther Sandraz », pièce à laquelle je ne compris pas un mot, madame Patti dinant au restaurant parée de tous ses bijoux. J'admire la distinction des gentlemen anglais et leur parfaite arrogance, la beauté olympienne des Anglaises avec leurs chevelures blondes et leur taille fine. « On dit que Mrs R. — vous la voyez là-bas avec sa taille de guêpe — on dit qu'elle s'est fait récemment opérer, ma chère ! murmure à mon oreille Mrs Hwfa Williams. » Elle m'avait gentiment invitée à faire avec elle une tournée d'achats dans Londres, nous nous rendimes chez Truefits pour une séance de manucure et c'est là que je rencontrai Mrs R. et entendis pour la première fois parler de chirurgie plastique.

Nous allâmes un soir au théâtre du Savoy et je fus très frappée de la gaieté du public anglais. Nous entendimes « The Yeomen of the Guard ». Mr. Gilbert, sir Arthur Sullivan et Mrs O'Leary Cart nous accompagnaient et je dus leur dire que j'avais beaucoup goûté la pièce. Quelle musique bizarre ! Pourtant les Anglais semblaient l'apprécier et trouver le libretto du plus haut comique. Je m'en suis fait expliquer maintes fois le texte mais n'y ai jamais rien trouvé qui puisse faire rire. C'est certainement ma faute et j'y ai sans doute perdu !

Je crois que la Duse jouait à Londres cette année-là, mais je n'en suis pas sûre. J'avais pour elle une admiration passionnée. Je me rappelle que nous vîmes jouer « La Dame aux Camelias » par elle et par Sarah Bernhardt pendant la même saison. Elles donnaient des représentations de cette pièce à Londres et à Paris et les habitués du théâtre discutaient sans fin

Je n'ai jamais beaucoup aimé collectionner des mementos, mais si j'avais pris cette habitude, je posséderais pour cette année-là et les treize années qui suivirent, une pleine armoire d'horaires de chemins de fer et de catalogues d'ameublement.

Je regrette de n'avoir pas conservé un plus grand nombre de ces derniers. J'en ai retrouvé un de chez Maple, daté de 1891, qui me paraît des plus amusants. Chaque époque révèle son genre particulier de mauvais goût, mais les artisans de la fin du siècle — période audacieuse — montrèrent tous une remarquable aptitude à faire des faux pas dans leur envie de satisfaire l'appétit général de « nouveauté » qui régnait alors. Voici par exemple un meuble qu'on avait baptisé table quoiqu'on eût pu tout aussi bien le qualifier de lampe à consoles : « une table en bambou, très pratique, avec plateau en laque japonaise, muni de trois consoles et d'une lampe à huile en cuivre jaune, abat-jour garni de dentelle et son sup-

Rip Kirby

Copyright by
« COSMOPRESS, Genève »

Copyright opera mundikis

2784

A SUIVRE

LA «LYRE» D'EVIONNAZ : De sa fondation à nos jours



Toute la population s'est associée pour fêter la centenaire.

Les guirlandes, soigneusement rangées, ont repris place dans leurs cartons ; les drapeaux roulés sur leurs hampe, prennent un repos mérité après avoir si joyeusement claqué sous le vent de ce dimanche ensoleillé. La cantine qui a abrité tant de rossignols, retombe sous la pioche des démolisseurs.

La Fête est finie mais, au fond du cœur de chaque membre de la Société jubilaire, demeure le souvenir de ces deux journées, durant lesquelles, avec Evionnaz, tout le district de St-Maurice, sans compter les amis venus d'un peu partout, ont tenu à prouver leur admiration à la «Lyre» centenaire.

A l'issue de ces réjouissances, je feuillette avec plaisir l'historique aussi complet que méticuleux que M. Jérémie Dubois a dédié à la «Lyre» à l'occasion de ce jubilé. On y retrouve d'abord l'immense sympathie qu'il voue à cette société puis tous les trésors qu'il a patiemment récoltés depuis les premiers temps jusqu'à nos jours.

Des visages, dont la pellicule a conservé le sourire pour les générations, illustrent le texte et rappellent le souvenir de la plupart de ceux qui œuvrèrent durant ces cent ans.

A l'intention de tous les amis de la «Lyre», je vais tenter de transcrire ici, les événements les plus marquants de ce siècle d'existence.

« En 1861, réunissant autour de lui un certain nombre de dévoués à la cause du chant, Jean-Louis Paschoud né en 1823, fonda la «Lyre», établissant le règlement composé de 19 articles ; de ces articles, définitivement rédigés à la Rasse le 30.9.1861, ressort, avant tout, le but soit : répandre le goût du règne de Dieu dans les familles de la commune, par le doux mais puissant empire des chants pieux, et d'éloigner ainsi les chants immoraux et corrompueurs que l'impiété tâche de répandre. Certains articles prévoient l'activité de la société, sa gêrence, ses exigences vis-à-vis des membres. L'un d'eux stipule même que, toute personne dérogeant à l'alinéa 2 de l'art. 3, soit l'interdiction de fumer pendant les répétitions, sera punie d'une amende de Fr. 0,15. Les absences sans motif reconnu valable par l'assemblée, seront également punies d'une amende allant de Fr. 0,20 à 0,50... et d'un !

Témoignant de l'authenticité de la fondation de la Société en 1861, un protocole du Conseil communal rapporte que sur la proposition du conseiller Frédéric Coquoz, la commune lui alloue un montant de Fr. 25.— qu'elle utilisera pour une agape le jour de Pâques, date de sa première production en public.

En 1891, avec M. Léon Beney comme directeur et président, les statuts sont renouvelés et ne comptent pas moins de 33 articles, contresignés par 46 membres dont M. Robert Frick, 1er ténor, à l'époque instituteur à Morcles, actuellement commandant de corps et chef de l'instruction de notre armée.

L'activité s'intensifie, la Lyre chante un peu partout, à Salvan, à St-Maurice pour la St-Sigismond, au concours du Festival de Martigny en 1925. Cette année voit aussi la bénédiction du dra-

peau qui flotte encore aujourd'hui. Son baptême eut lieu le 26 avril avec l'Echo du Salentin comme marraine. M. Marc Rappaz fut le premier porteur. Avec les concours à Sion en 1926, St-Maurice 1929 et Monthey 1946, la Lyre, sous la direction de M. Loth, connaît de beaux succès.

En 1928, la première promenade à but essentiellement dérivatif s'organise : « un voyage princier » dira le chroniqueur, le tour du lac Léman en autocar ! Ormis le manque de confort de ces engins non recommandables, ils se montrèrent particulièrement capricieux ce jour-là ; si bien que de pannes en pannes, un membre qui devait prendre son travail à St-Maurice, le lundi matin à 5 heures, jugea plus prudent d'abandonner le bus à Bex et de faire le reste du trajet à pied ! Méorable journée !

1929 voit la première photographie d'ensemble, lors du concours à St-Maurice, destinée à la postérité ! Sur les 46 membres, 18 déjà sont décédés.

roue. Il tient bon.

En 1905, Jos. Louis Paschoud, organiste pendant un demi-siècle, prend la place de directeur. Compositeur à ses heures, il créait des chansons tout en cultivant ses champs. Son « Serment des Fiancés » que la Lyre a fait figurer à son programme cette année et qu'elle interprétera notamment à Finhaut dimanche prochain, obtint le 3e prix au concours de composition musicale à Lyon.

En 1906, Auguste Beney, alors instituteur, secrétaire de la société, modifia quelques statuts et lui donna son nom définitif de la Lyre qui s'était intitulée jusqu'alors « La Fraternelle » et la place sous le patronage de Ste-Cécile. Plein de zèle, il recruta des membres dans les trois villages de la commune et s'occupa de la formation d'une équipe de jeunes gens de 10 à 15 ans, dont trois sont actuellement détenteurs de la médaille Bene Merenti. Cette phalange de jeunes appuyés des aînés, apporta un précieux concours au développement de la société. Lorsque Auguste Beney quitta Evionnaz pour entrer dans l'ordre des frères marianistes en Belgique, il fut unanimement regretté.

Pendant la guerre de 1914 à 1918, afin de combler les rangs diminués par la mobilisation, le chœur devint mixte mais pour une courte durée.

En 1919, avec M. Léon Beney comme directeur et président, les statuts sont renouvelés et ne comptent pas moins de 33 articles, contresignés par 46 membres dont M. Robert Frick, 1er ténor, à l'époque instituteur à Morcles, actuellement commandant de corps et chef de l'instruction de notre armée.

L'activité s'intensifie, la Lyre chante un peu partout, à Salvan, à St-Maurice pour la St-Sigismond, au concours du Festival de Martigny en 1925. Cette année voit aussi la bénédiction du dra-



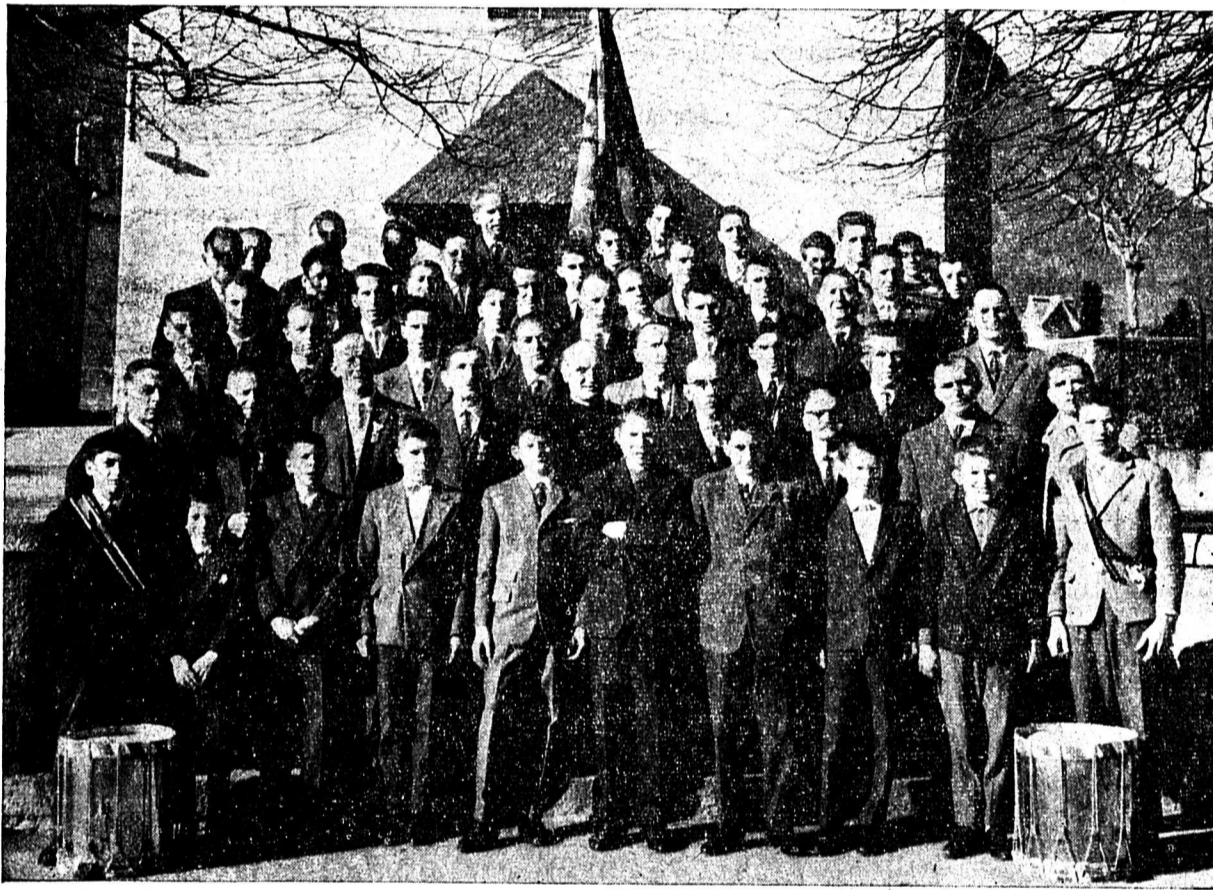
Un groupe charmant, très admiré, lors du cortège du centenaire.

Dès 1931 à 38, la baguette de direction est confiée à M. Maurice Richard, qui sera ensuite remplacé par M. Fernand Dubois, de St-Maurice.

La participation de la Lyre aux manifestations extérieures devient chaque année plus fréquente. Il serait trop long d'énumérer tous les lauriers reçus pendant le dernier quart de siècle. Une page ne suffirait pas à détailler l'activité de la Lyre. Aussi me suis-je plutôt attachée à ses débuts, ceux d'un siècle que nous n'avons pas connu. L'historique de M. Dubois relate le dévouement de chaque président et directeur ; nous nous contenterons de présenter nos compliments aux derniers en charge, soit M. Jean Richard dont le mandat de président est renouvelé pour la 13e fois depuis 1943 et M. Gustave Mettan, directeur, qui ont tous deux conservé leur fonction pour le centenaire.

A toute la société, mes félicitations et mes vœux. Qu'elle continue sur le chemin que lui ont tracé les anciens !

Mary.



L'alerte centenaire n'est pas encore sur le point de s'éteindre.

69me festival de Riddes : un plein succès

Nous avons publié hier, en annonce, une photo de cette manifestation. Nous donnons ci-dessous une relation détaillée de ces journées.

Disons d'entrée que ce festival qui groupait les 19 fanfares de la Fédération radicale démocratique du Centre a remporté un succès sans précédent

Concert samedi

La fanfare l'Abeille, organisatrice de ce festival, a donné un concert fort apprécié des nombreux mélomanes accourus pour goûter aux joies de la belle musique. Sous la direction de M. Emile Bertonna, les 70 musiciens de l'Abeille ont conquis l'auditoire.

Réception des sociétés

Le lendemain matin, dès 7 heures 30, les fanfares appartenant à la Fédération se retrouvaient sur la place du collège de Riddes. Après les souhaits de bienvenue de M. Luc Philippoz, président du comité d'organisation de ce festival, eut lieu la remise de la bannière de la Fédération. Instant émouvant où l'on vit M. César Raboud malgré ses 86 ans, recevoir dans ses mains fermes la bannière de la Fédération. Il appartient ensuite à M. Jules Monnet, président de la commune d'adresser à toutes les sociétés accourues à Riddes le salut le plus cordial de toute la population.

Morceau d'ensemble et distribution des récompenses

Composée par M. Bertonna, directeur de l'Abeille, la marche «Honneur et Fidélité» choisie comme morceau d'ensemble de ce festival a rencontré l'accueil le plus chaleureux de la part des musiciens. Dirigée par M. Bertonna, avec la compétence qu'on lui connaît, cette marche a produit sur la foule rassemblée sur la grande place du collège le meilleur effet. M. Jean Cleusix, président de la Fédération, procéda ensuite à la distribution des récompenses aux musiciens qui ont œuvré dans leur fanfare depuis de nombreuses années. Nous donnons ci-après la liste de ces braves qui ont bien mérité de leur société et de la Fédération.

50 ans d'activité (1 plateau et 6 verres en étain) :
Alexandre Gay et Joseph-Marc Moulin de l'«Helvétienne» de Saillon.
40 ans (1 channe en étain) :
Marc Rudaz, Camille Rudaz, François Rudaz, Simon Rudaz, Léon Rudaz et Olivier Rudaz de l'«Aurore» de Vex ; Aloys Joris, Léon Rossier, Louis Ribordy et Paul Schers de l'«Echo d'Orny» d'Orsières ; Oscar Morand et Albert Monnet de l'«Abeille» de Riddes ; Daniel Mariéthod et Arthur Bourbon de l'«Liberté» de Salins ; Abel Bavarel et Joseph Felley de l'«La Villa-

geoise» de Chamoson ; Joseph Philippoz et Augustin Roduit de l'«Persévérance» de Leytron ; Marius Antonin et Olivier Rudaz de l'«Indépendante» de Chanrat ; Charlot Penon de l'«Helvétia» d'Ardon ; Emile Jacquemetta de l'«Fraternité» de Liddes ; Léon Delamoralclaz de l'«Avenir» de Bagnes ; Léonce Putallaz de l'«Union» de Vétroz ; Vital Monnet de l'«Helvétia» d'Isérables.

30 ans (1 médaille en or) :
Emile Bertonna, directeur de l'«Abeille» de Riddes, Georges Raboud et Luc Philippoz de l'«Abeille» de Riddes ; Adrien Philippoz, Gabriel Philippoz et Rémy Philippoz de l'«Persévérance» de Leytron ; Louis Bessard de l'«Indépendante» de Chanrat ; Jules Pierrat et Louis Darbellay de l'«Fraternité» de Liddes ; Maurice Bender de l'«Liberté» de Fully.
20 ans (1 médaille en argent) :
Jean Rieder, Joseph Giroud, Louis Felley, Jean Giroud et Gaston Dariod de l'«Harmonie» de l'«Villageoise» de Chamoson ; Edouard Courvoisier de l'«Avenir» de Bagnes ; Armand Boulnoix de l'«Union» de Vétroz ; Marc Dayen de l'«La Lyre» de Conthey ; André Antonin de l'«La Lyre» de Conthey.

Office divin

M. le Rd Curé de Riddes célébra le

divin sacrifice sur la place du collège. Les Rdes Sœurs du Pensionnat St-Joseph avaient dressé l'autel avec tout le goût qu'on leur connaît. L'orateur sacré était le Rd Prieur de Vétroz, M. l'abbé Jean Delalay, enfant de Riddes qui dit toute sa joie de pouvoir, en ce jour de fête, apporter aux habitants de Riddes et à tous les musiciens un message que ceux-ci n'oublieront pas de sitôt.

Cortège

Le moment le plus attendu de tous les festivals n'est-il pas le cortège ? Celui que nous avons pu admirer à Riddes dimanche, a certainement été l'apothéose de ce festival. Ouvert par un groupe de tambours de Lens, il parcourut les rues du village où une foule évaluée à plus de 4.000 personnes applaudit les différentes fanfares. M. Marc Pesse, ancien directeur de l'«Abeille», avait été chargé de préparer un groupe pour ouvrir le cortège. Ce furent les pupilles et les pupillettes de la SFG «L'Étoile» qui défilèrent en portant les armoiries de toutes les communes dont la fanfare radicale se trouvait à Riddes. Une douzaine d'abeilles entouraient une ruche portée par de charmantes fillettes.

Puis les 19 fanfares de la Fédération défilèrent.

Banquet et partie officielle

Avec la précision habituelle aux «riddes», la partie officielle se déroula dans une grande cantine montée sur la

place de fête.

Un festival ne se conçoit pas sans discours. Il appartient à M. Edouard Morand, président du Parti radical-démocratique valaisan, à M. Francis Germainier, conseiller national et à M. Aloys Copt, député, d'apporter à leurs amis politiques leurs messages. Ajoutons que Me Jean Vogt fut un major de table à la hauteur de sa tâche ingrate et difficile.

NE

Promenade des écoles

CHAMOSON (Z). — Les garçons et filles des écoles primaires de Chamoson ont effectué leur promenade de fin d'année scolaire samedi 13 mai. Le lieu de destination choisi était les Iles Borromées. Le rapide Paris-Milan prit le matin à Sion et ramena le soir en gare de Chamoson, cette importante caravane d'environ 350 participants puisque nombreux furent les papas et mamans qui avaient tenu à accompagner leurs enfants et faire par la même occasion connaissance de ces parages enchanteurs que sont les Iles Borromées.

Le trajet parcouru emprunta l'itinéraire habituel et réduit, soit le tunnel du Simplon et le Centovalli. Promenade réussie et qui laissera sans doute à tous un souvenir durable.

CINEMAS

Martigny - Etoile

Mardi 16 (16 ans rév.) Dernière séance du grand film d'espionnage

OPERATION AMSTERDAM
Mercredi 17 et jeudi 18 : RELACHE
Mercredi : Théâtre
Jeudi : Soirée Renault

Martigny - Corso

Mardi 16 (16 ans rév.) Dernière séance du film humain, émouvant

UN PO DI CIELO
(Les amours de Capri)
Parlato italiano - Sous-titré français
Dès mercredi 17 (16 ans rév.)
Orson Welles dans le film colossal

DAVID et GOLIATH

Ceux qui s'en vont

CHAMOSON (Z). — Dimanche a été enseveli à Chamoson, Mme Vve Angeline Maye-Comby, âgée de 80 ans. Au début de ce siècle, la défunte accompagnée de son époux avait émigré en Amérique où elle séjourna pendant plus de 40 ans pour revenir ensuite vivre ses dernières années dans son propre pays. Elle avait occupé au pays de l'oncle Sam des emplois en vue dans des hôtels ainsi qu'auprès de riches familles des Etats-Unis. Elle a en Amérique un fils qui a adopté la nationalité de ce pays et y a fondé un foyer où il est actuellement grand-père.

Avant son départ, Mme Angeline Maye avait aussi laissé en Suisse une fille devenue Mme Cyrille Michellod-Maye qui s'était fixée à Lausanne et qui décéda subitement l'année dernière sur le quai de la gare de Sion pour être enseveli à Saxon où elle avait également été domiciliée durant plusieurs années.

Quant à la défunte de ce jour, elle fut victime d'un accident à Chamoson il y a environ 4 ans. De ce fait, elle avait dû subir un long traitement à l'hôpital de Sion et les suites de cet accident ne sont certainement pas totalement étrangères à la mort de cette grand-mère aux cheveux blancs qui laisse à tous le souvenir d'une personne distinguée et cultivée.

Nous présentons aux proches en deuil nos sincères condoléances.

Statistiques paroissiales

CHAMOSON. — Baptêmes : 25 déc. 1960 : Marie-Noëlle-Béatrice Favre, fille de Félix et de Bertha Produit, née le 25 décembre 1960. — Marie-Dominique-Gabrielle Favre, fille de Félix et de Bertha Produit, née le 25 décembre 1960. — 20 mars 1961 : Jean-Camille-Joseph Juillard, fils de Simon et de Lucie Giroud, né le 19 mars 1961.

Mariage : 8 avril : Willy Widmer et Jeanine Gaillard.

Décès : Ida Giroud, née en 1899. — ST-PIERRE-DE-CLAGES. — Baptême : 20 mars : Taccoz Patricia-Esther, fille d'Edouard et de Marie Mathier.

Mariage : 8 avril : Moulins Gaston et Lonfat Marie-Madeleine.

A travers le pays valaisan

Martigny et la région

A l'écoute de Radio-Lausanne

MARTIGNY (FAV). — Dans le cadre de son émission sur les Jeunesses musicales suisses, M. Henri Jatton accordera ce soir, à 18 h. 30, un entretien radiophonique à M. Jean-Claude Jonneret, président des JM de Martigny. On aura également le plaisir d'entendre la jeune pianiste Monique Fessler, dont les récitals à Lausanne, Vevey et Martigny viennent de remporter un magnifique succès.

Auditeurs de Martigny, mettez-vous à l'écoute ce soir.

Succès réjouissant de la «Liberté»

FULLY (TZ). — Samedi soir passé, la fanfare la « Liberté » s'est produite devant un nombreux public à Vers l'Eglise. Durant le concert, les auditeurs ont pu apprécier le morceau choisi par nos musiciens en vue du festival de Riddes. Ce morceau, « Un jour à Vienne », de Franz Suppé, a obtenu un très vif succès, qui n'a pas été démenti le lendemain à Riddes.

Dimanche soir, au retour de cette belle journée, une animation intense régnait dans les rues du village, lors de la rentrée de notre fanfare.

La «Cecilia» à Finhaut

FULLY (TZ). — La société de chant la Cecilia s'est rendue à Finhaut afin de participer au festival des chanteurs bas-valaisans. Elle a interprété « Sur ce petit pont de pierre », d'Emile Henchoz. Ayant été très bien reçus par leur commissaire, M. Jean-Paul Hugon, nos chanteurs ont été très satisfaits de la journée passée à Finhaut. D'autre part, l'Echo des Pôlatiers, qui a participé à ce même festival, a réjoui le village de Branson, à son retour, par ses productions pleines d'entrain.

Grand-mère et petite-fille à l'hôpital

CHAMOSON (Z). — Vaquant aux soins du bétail chez son fils, M. Marc Comby à Chamoson, Mme Veuve Angeline Comby, octogénaire, est tombée de l'escalier conduisant à l'écurie et s'est brisé une jambe. Une ambulance l'a transportée à l'hôpital de Sion où se trouve également sa petite-fille, Mlle Marie-Laure Comby, qui a été victime de l'accident survenu à Valéclère à Saint-Pierre-de-Clages et dont la presse s'est faite l'écho.

Signalons, par la présente occasion, que l'état de Mlle Comby, tout en restant grave, permet d'espérer le rétablissement de cette jeune fille estimée de toute la population.

Quant à sa grand-mère, elle devra probablement subir un traitement prolongé en raison de son âge.

D'autre part, comme on peut le constater ici, quand un malheur atteint une famille, il n'arrive jamais seul !

Rencontre internationale... au feu rouge

MARTIGNY (FAV). — A vrai dire, une rencontre nullement concertée que celle d'hier matin survenue au carrefour de la place centrale, à Martigny-Ville. Roulant vers Sion, un automobiliste vaudois, obtempérant au signal rouge, fit halte à la rue des Hôtels. Une voiture australienne le suivant de près en fit autant, de même qu'une auto française. Mais survint un quatrième larron, un Valaisan de Massongex, qui oublia de freiner. Le choc fut assez violent, et projeta Français contre Australien, Australien contre Vaudois...

Le tout dans un bruit de fôle bien connu des automobilistes et... des garagistes. Il n'y eut pas de blessés, mais la note de réparation sera salée.

Société de développement

MARTIGNY (FAV). — La société de développement de Martigny tiendra son assemblée générale jeudi soir, à l'hôtel Kluser. Les affaires administratives liquidées, ses membres auront le plaisir d'entendre une causerie de M. Paul Payot, ancien maire de Chamoson, président du groupement touristique du Mont Blanc. La causerie de M. Payot sera illustrée de projections lumineuses sur le tourisme en Valais au début du 19^{me} siècle.

Le Cercle Fribourgeois en balade

MARTIGNY (FAV). — Le très actif Cercle fribourgeois de Martigny et environs ne manque pas une occasion de resserrer les liens d'une ou l'autre manière agréable. Dimanche, c'était pour lui sortie en famille à Chemin-Dessous et réunion chez un compatriote cafetier-restaurateur de là-haut.

Fort bien organisée par M. Albert Cardinaux, président du Cercle, cette promenade fut une complète réussite grâce à une participation nombreuse et au beau temps. Nos amis fribourgeois s'en donnèrent à cœur-joie autour de jeux divers, dotés de prix bien entendus, et firent honneur à une collation bien servie.

9^e concert des chanteurs du Bas-Valais

FINHAUT (FAV). — C'est le coquet village de Finhaut, accroché aux pentes abruptes de la sauvage vallée du Trient, qui avait l'honneur de recevoir les chanteurs du Bas-Valais.

Les habitants mirent tout en œuvre

Les comptes de Martigny-Ville bouclent par un bon

MARTIGNY (Dt). — Réunis hier soir, à l'hôtel de ville, les citoyens de Martigny ont pris connaissance des comptes communaux 1960. Ceux-ci leur ont été présentés par M. Marc Moret, secrétaire, et commentés par M. E. Morard, président de la municipalité.

Comme on s'y attendait, ces comptes ont fait ressortir la bonne gestion des affaires communales et un bilan positif. En effet si les dépenses se sont élevées à fr. 1.613.414,05, les recettes ont atteint la somme de fr. 1.633.951,85.

L'exercice se solde donc par un excédent de recettes de fr. 20.537,80.

Il faut y ajouter le montant de fr. 71.297,85 représentant l'amortissement sur l'emprunt, ainsi que fr. 90.000.— prélevés aux services industriels. L'actif a donc été augmenté de 181.835,65. Par ailleurs, il faut noter qu'une provision de fr. 300.000.— a été portée aux dépenses des travaux publics. Elle servira cette année déjà à couvrir en partie un poste qui élargera au budget pour plus de fr. 700.000.—.

On peut cependant se rendre compte par ces chiffres que la situation financière de Martigny-Ville est très saine. Le produit des impôts, qui fut de fr. 1.226.954,30 en 1960 (nouveau record), constitue naturellement le revenu du ménage martignais, mais il n'y a aucune raison de penser qu'il diminuera durant ces prochaines années. Bien au contraire, certaines perspectives laissent entrevoir un avenir rassurant à ce sujet.

Les comptes approuvés sans discussion, l'assemblée primaire délibéra ensuite longuement sur un projet de modification de l'art. 25 du règlement des constructions proposé par le Conseil municipal et l'adopta à main levée après de nombreuses interventions. Le nouveau règlement fixe notamment la distance à maintenir entre les immeubles à construire et qui devra être en corrélation avec leur hauteur. On pense par ce moyen éviter des entassements regrettables et contraaires à un urbanisme bien compris.

L'assemblée, nantie d'une pétition, décréta également comme zone de protection tout un quartier de la ville (Deléze). On ne pourra donc pas y construire des bâtiments dépassant 10 m. de hauteur afin que les propriétaires des 45 maisons familiales actuelles ne soient lésés.

Il y aura place pour une trentaine de villas encore. C'est dire que la décision prise est d'un réel intérêt social et fait honneur à ceux qui l'ont acceptée.

afin de recevoir avec faste la cohorte des chanteurs. Cette manifestation fut un succès, puisque 28 sociétés répondirent à l'appel, sur 29 que compte l'association. Le temps magnifique de dimanche, incita une foule énorme à se rendre à Finhaut.

La fête avait commencé le samedi soir avec des productions du groupe folklorique « Le Vieux Salvan » et des deux sociétés sœurs, le chœur de dames « La Chanson de Salvan » et le chœur d'hommes « La Mauritia ». Le dimanche, journée officielle de ce festival, vit défiler dans les rues pavées du village tous les chanteurs parmi lesquels le public put admirer les dames de la « Clé de sol » de Monthey, dans leur magnifique costume.

Dès 15 h., toutes les sociétés se produisirent devant le jury, où l'on nota la présence de M. Bernard Cheseaux, professeur à Fribourg. A 18 h., tout le monde se rassembla sur la place de fête afin d'entendre les morceaux d'ensemble qui terminaient la partie officielle. Les chœurs de dames sous la fine direction de M. le chanoine Pasquier, interprétèrent « La chanson du pêcheur » de Carlo Haemmerling, et « Les petits glaneurs ».

Puis ce fut au tour des chœurs mixtes de se produire.

La parole fut ensuite donnée à M. le conseiller d'Etat Marcel Gross qui apporta le salut du gouvernement valaisan. Il profita de cette occasion pour rompre une lance en faveur de la prochaine route qui reliera Finhaut à Châtelard, qui lui permettra de ne pas rester en dehors de l'essor touristique. Il remercia et félicita les chanteurs bas-valaisans, de sacrifier du temps pour maintenir les valeurs spirituelles et artistiques du pays.

M. le président de Finhaut, M. Georges Vouilloz, salua les chanteurs au nom de sa commune.

Ensuite, les chœurs d'hommes interprétèrent une œuvre de Jean Binet et de Carlo Haemmerling, cette dernière étant bissée par le public.

Le comité d'organisation a bien mérité des chanteurs bas-valaisans spécialement M. Gay des Combes qui s'est dévoué sans compter, afin d'assurer le succès de ce festival. Un merci spécial à M. Charles Lugon-Moulin qui reçut la presse avec une exquise amabilité.

Assemblée annuelle de la ligue anti-tuberculeuse

FINHAUT (Gd) — Alors que les chanteurs bas-valaisans se produisaient sur la place de fête du village, les personnes s'intéressant à la lutte contre la tuberculose furent peu nombreuses à se rendre à l'assemblée annuelle qui se déroula au préventorium de Clairval.

La séance fut ouverte par M. Emonet, de Martigny, président du conseil d'administration, qui donna un aperçu général de l'activité fournie par la ligue du district de Martigny.

Par la voix de M. Somonetta, les personnes présentes prirent connaissance des comptes qui se bouclent par un coquet bénéfice.

L'assemblée prend connaissance avec plaisir d'un don important de M. André Morand, de Martigny.

Un merci spécial fut adressé aux quêtesuses qui se dévouent sans compter et surtout au vendeur de légumes qui travaille toute l'année dans l'ombre. Le préventorium de Clairval a abrité durant l'année 1961, 271 enfants totalisant plus de 27 000 journées, soit une moyenne de 76 pensionnaires par jour.

Le rayonnement de cette institution dépasse largement le cadre de notre canton, puisque, chaque année, des convalescents luxembourgeois viennent retrouver la santé à Clairval.

Divers travaux ont été effectués et seront encore à faire, afin d'améliorer le confort des pensionnaires.

Pour clôturer cette assemblée, un petit casse-croûte fut offert aux participants.

Visite prochaine de la «Compagnie du Jourdain»

MARTIGNY (FAV). — Les JM de Martigny nous annoncent déjà une nouvelle soirée de gala. En effet, celle-ci aura lieu le 28 mai avec le concours de la « Compagnie du Jourdain », ensemble de Lausanne spécialiste dans l'interprétation des négros-spirituels.

On se fait une fête de l'entendre.

SALVAN

Le Conseil communal, en séance du 5 mai, a pris les décisions suivantes:

- 1) Acquisition d'un immeuble en vue de l'agrandissement de la place de la Leneire.
- 2) Acquisition d'un terrain aux Granges pour place de garage pour autos.
- 3) La construction d'une place de parc à l'entrée du village de Trotien.
- 4) Accorde le transfert d'une concession de café-restaurant.
- 5) Prononce des amendes pour divers procès-verbaux de police urbaine.
- 6) Nomme une commission pour l'élaboration d'un règlement concernant l'abattoir communal.
- 7) Une commission est désignée : a) pour l'étude d'un projet de collecteur dans la région de Verdant-la Comballaz ; b) pour l'étude, d'entente avec le Comité de la Sté de la Cible de Salvan, de la réparation éventuelle de la salle du Stand.
- 8) Accorde un crédit pour achat de matériel pour le service du feu.
- 9) L'affichage dans chaque village des communications et décisions à caractère officiel.

L'administration communale.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors de la perte tragique de leur chère

MICHELE

Monsieur et Madame Jean Roduit et famille à Leytron remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à la douloureuse épreuve par leurs présences, leurs messages, leurs envois de fleurs et couronnes.

Un merci spécial à Monsieur le Curé, aux Sœurs et au personnel de l'Hôpital de Monthey, à la classe 1928, aux amis de la place de Monthey.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du grand deuil qui vient de la frapper, la famille du jeune

Jean-Michel SCHWERY

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin et partagé sa douleur.

Un merci spécial au Comité de la « Léonardine » et aux musiciens, au Chœur mixte, au Personnel enseignant et à tous les élèves.

Saint-Léonard, mai 1961.

L'affaire de l'arrachage des vignes Une dernière chance pour les intéressés

L'on a beaucoup parlé, dans l'ensemble de la population valaisanne, d'une ultime tentative du Syndicat de défense des propriétaires de vignes menacées d'arrachage, de faire revenir le Conseil fédéral sur sa dernière attitude dans cette affaire.

Un mémoire, en effet, a été déposé auprès du Conseil d'Etat du canton du Valais qui l'a transmis à Berne, plus précisément au Département fédéral de l'Economie publique.

L'argumentation juridique principale sur laquelle se basent les intéressés consiste en ce que « l'excuse des membres du Syndicat réside dans le fait que l'interdiction de planter ne soit survenue qu'après l'exécution de la plus grande partie des travaux de constitution. »

On ne saurait dire, poursuit ce mémoire, que l'arrêté fédéral ayant été voté le 6 juin 1958 déjà, ces viculteurs devaient s'attendre à sa prochaine promulgation. Le principe qui veut que nul ne soit censé ignorer la loi est déjà suffisamment artificiel pour qu'on ne tienne pas la loi connue avant sa promulgation.

Plus loin, nous lisons : « Les intéressés auraient-ils connu l'arrêté fédéral dès son vote, ce qui n'est pas le cas, qu'il n'en faudrait pas moins considérer ce qui suit :

Le Conseil fédéral pouvait promulguer l'arrêté dès la fin septembre 1958. Il ne l'a pas fait ni en octobre, ni en novembre, décembre ou janvier, mais seulement à fin février. Voyant que l'arrêté fédéral n'était pas promulgué avant le commencement normal des plantations de l'année, les intéressés ont pu penser que cet arrêté ne serait pas mis en application avant la fin du cycle normal des travaux en cours. Chacun sait que la préparation du terrain se fait en automne et en hiver et nul ne devait penser que le Conseil fédéral serait assez maladroit pour mettre en vigueur l'interdiction de planter après que les travaux auraient été faits dans leur plus grande partie. »

Toujours dans le même ordre d'idées : « Il convient de relever que les Chambres fédérales ont voté l'arrêté le 6 juin 1958 et que celui-ci a été publié à la Feuille Fédérale le 26 juin 1958 déjà. Depuis la fin du délai référendaire (fin septembre 1958), jusqu'à la promulgation il s'est écoulé cinq mois. Ce retard dans la promulgation est à l'origine des difficultés que nous constatons. Une circonstance postérieure au vote d'une loi, mais antérieure à sa promulgation, peut amener à différer cette dernière. Cela est admis en droit (A. Batbie). Le pouvoir exé-

tif qui promulgue peut donc agir sur les situations juridiques en dehors de la loi votée. Un retard dans une promulgation peut ainsi créer de nouveaux problèmes que le législateur n'a pas prévus. »

Lorsque les Chambres ont voté l'arrêté, elles pouvaient présumer que celui-ci entrerait en vigueur avant le commencement de nouveaux travaux visant la constitution de nouvelles vignes, puisque l'arrêté pouvait être promulgué dès fin septembre 1958 déjà.

Elles n'avaient donc pas à se précipiter d'arrêter des dispositions transitoires pour les vignes dont la constitution avait déjà commencé avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions. Elles l'auraient probablement fait, et en tout cas, de lege ferenda, il eut été indiqué de le faire dès le moment où la promulgation intervenait en plein milieu des travaux de constitution.

On se trouverait dès lors, en quelque sorte, en face d'une lacune de la loi qu'il conviendrait de combler.

De quelle manière réagissent les autorités fédérales face à cette argumentation juridique extrêmement fouillée et subtile, c'est ce que nous ne tarderons pas, sans doute, à savoir.

Ant.

A travers le pays valaisan

Sierre et le Haut-Valais

Renversé par une auto

BRIGUE (Tr). — Alors qu'il traversait inopinément la route avec son vélo à la Rhonesand à Brigue, le petit André Julier, fils de Joseph, a été renversé par une auto conduite par M. Jossen, de l'Auto-école de Brigue. Grâce à la présence d'esprit du conducteur qui fit tout ce qu'il put pour éviter l'accident, ce dernier s'en tire avec quelques blessures guérissables en quelques jours, tandis que le vélo a été complètement démolí et que l'auto a subi des dommages appréciables.

Un ouvrier grièvement blessé au cours d'une chute

CHALAIS (Bl). — M. Jean May, âgé de 50 ans, qui travaillait dans sa maison, a fait une terrible chute. Immédiatement transporté à l'hôpital, le malheureux souffre d'une forte commotion, d'une fracture de jambe, et de contusions diverses. Dans la soirée d'hier, son état était considéré comme très sérieux.

Deux sauveteurs valaisans récompensés

RECHY (FAV). — Le 13 septembre 1960, les usines de Chippis procédaient à la mise en service d'une conduite électrique. Soudain quatre ouvriers furent atteints par des étincelles et furent rapidement transformés en torches vivantes. Nécoutant que leur courage, MM. Hubert Caloz, 48 ans, et André Voide, 38 ans, tous deux domiciliés à Réchy, se jetèrent sur leurs camarades et réussirent au prix de mille difficultés à les sauver d'une mort atroce.

Afin de récompenser le courage admirable de ces deux modestes ouvriers, la célèbre fondation américaine Carnegie leur a donné la récompense pour acte de bravoure. A cette récompense, nous ajoutons nos plus sincères félicitations.

Le jazz a acquis droit de cité à Sierre

SIERRE (VI). — Dimanche soir, un nombreux public se pressait pour entendre le concert donné par l'orchestre « New Orleans jazz band ». De nombreuses personnalités avaient tenu à honorer de leur présence ce concert organisé par les Jeunesses musicales sierroises.

Comme il se doit en pareille circonstance, les « fans » du jazz, ne manquèrent pas d'extérioriser leur plaisir par des manifestations qui peuvent paraître scandaleuses aux « croulants » de plus de 25 ans. De l'avis des spécialistes présents dans la salle, ce concert fut une réussite, et l'on attend avec intérêt le prochain festival de jazz que nos jeunes Sierrois ne manqueront pas, nous l'espérons, de nous présenter.

† Charles Penon

SIERRE (Bl). — C'est avec stupéfaction que la population sierroise a appris le décès de M. Charles Penon, ancien chef au service des téléphones. Le défunt, qui était âgé de 73 ans, avait le grade de major dans les troupes du génie. Il était un membre très actif de la Gérondine. Nous présentons à sa famille l'assurance de nos sincères condoléances.

Modernisation à l'hôpital de Viège

VIEGE (FAV). — Sous la chapelle de l'hôpital de Viège, une certaine place était restée libre, à la suite de diverses transformations. Afin de ne pas laisser cet endroit vide, la direction de l'hôpital a fait installer trois chambres réservées aux urgences. Ces trois salles seront plus particulièrement affectées aux services des accidents de la route.

Un beau jubilé

C'est dans le cadre sympathique de la grande salle de l'hôtel de la Paix, à Sion, où elle tenait ses assises annuelles que la Caisse-Maladie et accidents chrétienne-sociale suisse, section de Sion, fêta, dernièrement, les 25 ans d'activité de son président, M. Albert Antonioli.

Après un modeste souper auquel participaient quelques personnalités du canton et de la commune, telles que M. le Dr Schnyder, conseiller d'Etat ; M. Roger Bonvin, conseiller national et président de la ville ; M. Froidevaux, administrateur central de la Caisse-Maladie et accidents chrétienne-sociale suisse, M. Flageul, directeur du bureau d'études belgo-suisse, les tractanda de l'assemblée furent rapidement liquidés pour faire place au programme organisé en l'honneur de l'heureux jubilaire. Chacun des invités cités ci-dessus se fit un plaisir de féliciter et de « louer » M. Antonioli pour son long dévouement à l'institution consacrée au soulagement des misères causées par la maladie. M. Froidevaux lui remit le diplôme d'honneur délivré par la Centrale de Lucerne. Quant à M. Bonvin, il fit présent à Mme Antonioli d'une série de reproductions d'ouvrages d'art.

Puis ce fut le tour du représentant du comité local de la CMCS, M. Micheloud Henri, vice-président, d'offrir à M. Antonioli un cadeau destiné à lui exprimer la reconnaissance sincère de tous ses membres pour le zèle désintéressé dont a fait preuve M. Antonioli durant 25 ans déjà, à la tête de sa section. Un magnifique bouquet de fleurs fut remis, en même temps, à Mme Antonioli, en hommage de gratitude pour tous les sacrifices généreusement consentis.

Suivit une partie récréative animée par la troupe St-Bernard. Les petites pièces jouées avec un brio éclatant de jeunesse et d'enthousiasme scout furent vivement applaudies par les quelque deux cents membres présents. Les chants exécutés par ces disciples convaincus de Baden Powell charmèrent les oreilles des auditeurs. Un merci cordial à cette vaillante troupe dont le dévouement est devenu légendaire.

L'écho de cette belle soirée résonnera longtemps encore dans notre mémoire et le souvenir de l'assemblée générale du 10 mai 1961 restera dans nos cœurs comme un rayon de soleil bienfaisant. « Haec nos olim neminisse jüvabit ! »

Mort subite

VIEGE (FAV). — M. Aloys Bellwald, âgé de 73 ans, domicilié à Bletten, était descendu à Viège afin de rendre visite à son épouse qui se trouvait en traitement à l'hôpital.

Son état inspirant de vives inquiétudes au mari, ce dernier décida de passer la nuit chez des amis, afin de se retrouver auprès de sa femme aux premières heures de la matinée.

Quelle ne fut pas la stupéfaction de ces derniers de trouver M. Bellwald mort dans son lit.

Un bisse fantasque

GLIS (FAV). — A la suite de circonstances imprévisibles, le bisse « Oberen Glis » a rompu les parois de protection et s'est déversé sur les cultures avoisinantes. Grâce à la prompte intervention des secours, on ne déplore pas de trop grands dommages.

Assises de l'Union Valaisanne des Arts et Métiers

ORSIERES (WAN). — C'est à Orsières que se sont déroulées les assises annuelles de l'Union valaisanne des Arts et Métiers.

L'assemblée s'est tenue dans le nouveau collège communal sous la présidence de M. Amacker, de St-Maurice, président cantonal, assisté de M. Montangéro, secrétaire, en présence de MM. Henri Rausis, président du Grand Conseil ; Marius Volluz, préfet du district de l'Entremont et représentant du Gouvernement valaisan, et Willy Amez-Droz, membre d'honneur de l'Union et chef de service pour le commerce et l'industrie au Département cantonal de l'Intérieur.

Appel des délégués, procès-verbal de

la dernière assemblée de St-Maurice, comptes et rapport des vérificateurs, se sont déroulés dans un temps record et ont entraîné l'approbation des délégués.

Quant au budget pour 1961, l'assemblée décida, sur proposition du comité cantonal, d'augmenter la cotisation annuelle de Fr. 1.—.

Dans son rapport, M. Amacker releva d'abord que l'organisation des sections d'Arts et Métiers et des organisations professionnelles est nécessaire pour défendre les intérêts moraux et matériels de la classe moyenne suisse face à la grande industrie et aux magasins des entreprises tentaculaires d'une part, face aux puissants syndicats d'employés et

La capitale et les environs

Retraite bien méritée

SION (FAV). — Il y a deux ans, notre imprimerie, comme bien d'autres, maisons semblables, était à court de personnel qualifié. Aussi, M. Marcel Delavy, qui venait alors de passer le cap de la retraite, se proposa-t-il à demeurer encore quelques mois « pour rendre service ». Au vrai, il y resta deux ans, donnant ainsi à cette frémissante jeunesse qui l'avoisinait dans nos ateliers une belle leçon de courage et d'amour.

L'autre jour, il nous quittait pour aller vivre dans la quiétude en terre française. Nous regretterons son sourire, sa gentillesse. En un mot : nous regretterons « le bon papa Delavy ».

Signalons encore que M. Delavy est père d'une famille de douze enfants, ce qui prouve qu'il a su allier, de combien remarquable façon ! ses qualités d'excellent opérateur aux innombrables mérites d'un admirable père de famille.

Anniversaire et fidélité

SION (FAV). — M. Charles Molliet, prote apprécié de notre imprimerie, fête aujourd'hui ses cinquante ans.

Fort aimé de ses supérieurs et des ouvriers, M. Charles Molliet est aux services de notre Maison depuis vingt-deux ans.

Nous le félicitons chaleureusement et pour ce « demi-siècle » d'âge et pour sa fidélité à notre imprimerie, à laquelle il a donné le meilleur de lui-même.

Puisse-t-il demeurer un autre demi-siècle encore au sein de « notre équipe » !

Succès professionnel

ARDON (FAV). — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Lucienne Mugnier, d'Ardon, a brillamment réussi ses examens de pharmacienne. A la suite de ce résultat magnifique, Mlle Mugnier se voit décerner le diplôme fédéral de pharmacienne.

Toutes nos félicitations.

Deux artistes valaisans se distinguent

SION (FAV). — C'est avec plaisir que nous apprenons que l'artiste séduisant Anne-Marie Ebener, et le peintre « Brigand » Alfred Grünwald viennent de recevoir des prix à l'occasion du concours organisé pour la décoration du Technicum central de Lucerne.

Anne-Marie Ebener a reçu deux premiers prix et Alfred Grünwald un second prix.

A ces deux sympathiques artistes, nous présentons nos plus sincères félicitations.

Le Roy Soleil à l'écran

SION (FAV). — Avec la collaboration de la Société des Amis de l'Art, la Société suisse des Amis de Versailles présente à l'Atelier, jeudi 18 mai à 20 h. 30, le spectacle en « fondu-enchâiné » que son secrétaire général, M. Jean-René Bory, vient de réaliser sur le « Roy Soleil », évocation du règne de Louis XIV illustrée par des documents en couleurs et des pages musicales de l'époque. Depuis plusieurs années, M. Bory poursuit des études sur le règne de Louis XIV, et est particulièrement qualifié pour nous en parler avec éloquence et autorité.

La mission régionale en marche

SION (FAV). — Les prêtres de tout le Valais central se sont réunis hier après-midi à l'Aula du collège pour une session de travail, la 3me depuis le début de 1961. Ils ont entendu un exposé très riche du Rd Père Studer, missionnaire de Lyon, sur les dimensions religieuses de la paroisse. M. Louis Gillioz, président cantonal de l'Action catholique des hommes, et Mme Crettenand, présidente de la Ligue des Dames, ont présenté la situation des sections de la région et émis quelques vœux de la part des laïcs. Une fructueuse discussion permit de mettre au point quelques projets d'action en vue de la mission. Une semaine de prémission aura lieu déjà en décembre 1961 ou en janvier 1962, selon les paroisses.

si considérable de son chiffre d'affaires global qu'en 1961. Le volume de la consommation augmente continuellement, signe évident de la prospérité du pays et de l'élevation du stand de vie de la population suisse.

M. Amacker termina son rapport en touchant par un large chapitre à la formation professionnelle en Valais où les autorités cantonales font un très grand effort dans le domaine de la formation des apprentis. D'ici peu de temps et peut-être plus vite que l'on pense, 5 000 apprentis suivront les cours et les écoles que l'on construit actuellement à Sion et qui bientôt seront aménagées aussi à Brigue, Viège, Martigny et Monthey.

Et M. Amacker de conclure : il faut que les sections locales soient fortes, que les unions cantonales, où sont également groupées les associations professionnelles sont agissantes afin de constituer un édifice solide sur ses bases, un des piliers de la démocratie suisse.

Pour suivre à l'ordre du jour, les délégués désignent Sion comme lieu de la prochaine assemblée de 1962 tandis que, dans les divers, il est largement question des allocations familiales, de la représentation des artisans et commerçants au Grand Conseil (cette représentation s'amenuise chaque quatre ans, ce qui pose un problème urgent à résoudre dans l'ensemble du canton, du problème des banques valaisannes face aux grandes banques suisses qui se sont implantées chez nous, du problème encore plus aigu du commerce de détail face aux grands magasins, enfin du Comptoir de Martigny qui, cette année, deviendra la « Foire économique du Valais romand » et sera appelée à un succès assuré tant par le nombre des exposants que par la surface des installations mises à disposition.

Au cours du généreux apéritif offert par la Commune d'Orsières, une belle envolée oratoire souligna l'importance que revêtent l'artisanat et le commerce indépendant dans l'économie du pays.

Au banquet, servi à l'hôtel des Alpes, M. Henri Rausis, président du Grand Conseil et nouveau grand bailliif, parla de la formation professionnelle et de l'instruction publique, soucis majeurs du Grand Conseil. Il s'attacha également à relever qu'aujourd'hui plus de 70 jeunes gens profitent des bourses et prêts d'honneur octroyés par l'Etat. Il conclut en souhaitant que les arts et métiers, armature du canton, vivent et prospèrent.

M. Willy Amez-Droz, avec la franchise qui le caractérise, parla de cette liberté qui doit se mériter par le respect de l'opinion des autres, de cette liberté qui n'est rien sans la solidarité et porta son toast à l'Union valaisanne des Arts et Métiers.

Gd St-Bernard : image de nos frontières



été, du côté italien comme sur la rive suisse du lac sauvage, la foule des touristes défile dans ce décor admirable. (Photo Pierre Valette.)

UN COUP D'ETAT A EU LIEU EN CORÉE DU SUD

(Reuter). — Une violente fusillade a éclaté mardi à l'aube à proximité du palais du gouvernement à Séoul. — L. Chang Myon, premier ministre sud coréen, a été placé en résidence surveillée à la suite du coup d'Etat. Un comité militaire révolutionnaire a été constitué à Séoul à la suite du coup d'Etat. Il est présidé par le général Chang do Young. — Les forces armées sud-coréennes ont renversé le gouvernement de M. Chang Myon, mardi matin, sans effusion de sang. — Radio Séoul annonce que les autorités militaires sud-coréennes ont pris le pouvoir. Une fusillade a éclaté dans les environs du palais du gouvernement. Elle a duré une demi-heure. Une junta militaire gère les affaires gouvernementales. La fusillade n'a pas fait de victimes. — Le comité révolutionnaire a arrêté la plupart des ministres et des chefs politiques.

SEOUL (Afp). — Un an environ après la démission du président Syngman Rhee, l'homme fort de la Corée du sud, qui avait été contraint de se retirer devant la pression populaire, un nouveau coup d'Etat, cette fois militaire, affecte gravement la stabilité politique dans cette partie du monde.

Elu le 12 août 1960, président de la République, le chef du parti démocrate, parti d'opposition au président Rhee M. Yoon bo Sun avait désigné comme premier ministre M. Chang Myon, ancien vice-président de la République. Celui-ci, après un premier essai in-

fructueux, avait mis sur pied, non sans mal, un gouvernement d'union nationale comprenant des représentants des deux factions rivales du parti démocrate (la jeune garde dont il était le leader et la vieille garde, favorable à M. Yoon bo Sun), ainsi que quelques indépendants.

L'épuration, qui avait suivi l'élimination du président Syngman Rhee avait causé un certain malaise parmi les chefs militaires et avait dû être interrompue dans l'armée qui constitue la principale force anti-communiste du pays.

La junta militaire qui s'est emparée du pouvoir en Corée du sud a proclamé son anticommunisme et sa fidélité aux principes de la charte de l'ONU. Elle a annoncé qu'elle avait pris le pouvoir parce que le gouvernement n'était pas parvenu à venir en aide à la population souffrante. Un porte-parole du commandement de l'ONU a fait savoir qu'il n'avait pas de déclaration à faire pour le moment. Il a ajouté qu'il était par contre en mesure de dire que l'ONU n'a pas eu à souffrir du coup d'Etat.

Responsabilités d'Eichmann

JERUSALEM (AFP) — Parvenu hier après-midi à sa quarantième audience, le procès d'Adolf Eichmann n'a pas encore permis d'entendre la moitié des témoins cités par l'accusation.

Après la déposition du juge américain Michael Angelo Musmanno, qui a siégé au procès des « Einsatzgruppen » à Nuremberg et qui a montré ce matin les liens directs existant entre ces commandos d'extermination et Eichmann lui-même, l'avocat Robert Servatius s'appête à faire subir au témoin un contre-interrogatoire serré.

L'avocat d'Eichmann demande alors au témoin ce qu'il sait des responsabilités exactes d'Eichmann dans les persécution contre les Juifs, et s'il est vrai que Goering ait rejeté la responsabilité sur lui.

Oui, répond le témoin. Goering a prononcé devant moi le nom d'Eichmann après ceux de Hitler, Himmler et Goebbels.

Goering ne cherchait-il pas à se soustraire à toute responsabilité devant l'entendue du massacre des Juifs ? N'avez-vous pas l'impression que Goering voulait faire porter le plus possible de responsabilité sur un fonctionnaire subalterne ?

Le maréchal Goering ne m'a jamais parlé d'Eichmann comme d'un fonctionnaire subalterne, réplique le juge Musmanno qui ajoute : Goering parlait d'Eichmann comme d'un personnage important doté de pouvoirs illimités et dont dépendait la vie ou la mort de chaque Juif. Eichmann était l'homme qui désignait les pays dans lesquels les Juifs devaient être liquidés et dans un ordre également décidé par lui.

Vous avez dit ce matin que Ribbentrop voulait défendre la mémoire d'Adolf Eichmann ?

Oui, répond le témoin. Ribbentrop m'a même dit que c'était Eichmann qui avait influencé Hitler, mais je ne l'ai pas cru. Il était impossible d'influencer Hitler... Ribbentrop voulait défendre la mémoire d'Hitler et me montrer que le feldmarschall n'était pas responsable des atrocités commises dans les camps de concentration.

L'avocat cite encore le jugement de Nuremberg contre Ribbentrop qui avait, en 1942, fait des démarches pressantes auprès de ses ambassadeurs dans les pays de l'Axe pour accélérer les déportations de Juifs vers l'Est. C'est ainsi que le représentant de Ribbentrop à Vichy a voulu imposer à Pierre Laval la déportation de 50 000 Juifs.

Que pensez-vous de cela ?

Il n'y a certainement aucun doute sur la sagesse du jugement de Nuremberg, se contente de répondre le témoin.

Vous avez aussi déclaré que Kaltenbrunner vous avait également dit qu'il n'était pas coupable de l'extermination des Juifs.

J'ai simplement dit que Kaltenbrunner — comme d'autres Nazis — m'avait souligné l'importance du rôle joué par Eichmann.

Etiez-vous présent à Nuremberg lors de l'interrogatoire de Kaltenbrunner, lorsque celui-ci niait toute responsabilité et la renvoyait à d'autres ?

Oui, répond le juge Musmanno. Karl Kaltenbrunner a été convaincu de mensonge.

Tschombé principal responsable de l'inquiétante crise du Congo

LEOPOLDVILLE (Belga). — A Coquilhatville, où la conférence des leaders politiques congolais se poursuit, émergeant lentement de la routine dans laquelle elle semblait s'être enlisée, les mesures prises contre M. Tschombé, président du Katanga se précisent. De plus en plus, il apparaît que son arrestation fut une chose décidée par le président Kasavubu et par certains membres du gouvernement central, et non le fruit d'une initiative de l'armée nationale congolaise. M. Tschombé est considéré comme le prin-

cipal responsable de la crise congolaise. Lui et son ministre des affaires étrangères, M. Kimba, passeront en jugement pour crimes de haute trahison envers la République du Congo.

A Elisabethville, cependant, après une explosion de colère, accompagnée de menaces d'intervention armée, le gouvernement local, dont les rênes ont été reprises par M. Munongo, semble assez désorienté par le cours des événements. Après des appels à l'ONU pour la mise en liberté de M. Tschombé, M. Munongo qui s'est montré à

maintes reprises l'un des plus farouches opposants de l'action des Nations Unies au Katanga, n'hésite pas cette fois à admettre le principe d'un ralliement katangais aux résolutions du 21 février 1961 de l'assemblée générale, demandant le départ des techniciens militaires et des conseillers belges.

De ces événements, on peut déduire que l'imbroglio politique dans lequel se débat l'ex-colonie belge n'est pas près d'être dissipé. Cette situation a évidemment pour résultats une aggravation de la détérioration économique et du climat d'insécurité régnant au Congo depuis le mois de juillet 1960. De Léopoldville, on signale notamment que les militaires congolais font à nouveau régner la terreur dans la périphérie de la capitale, rançonnant les automobilistes européens pour se procurer de l'argent. On signale également que les agressions nocturnes se multiplient dans la capitale. Les observateurs craignent d'une manière générale un dénouement explosif.

Arrestation de personnalités lumumbistes

LEOPOLDVILLE (Afp). — Plusieurs personnalités «lumumbistes» de la province orientale viennent d'être arrêtées sur l'ordre du gouvernement de M. Gizenga, apprenon ce soir à Léopoldville. Dans les milieux informés, on parle de sept arrestations. Il s'agirait de civils et de militaires de la tendance considérée comme modérée.

Quoi qu'il en soit, trois ministres ont été certainement arrêtés dans la nuit de vendredi à samedi. L'un d'eux, M. André Mandi, était le ministre des affaires étrangères du gouvernement « central » de M. Gizenga. Les deux autres faisaient partie du gouvernement provincial de la province orientale. Ce sont MM. Charles Badjoko, ministre de l'agriculture et Etienne Guestan, ministre de la santé. C'est le ministre de l'information de Stanley-

ville qui a confirmé ces arrestations. Il a déclaré qu'il s'agissait là de querelles de famille.

M. Mandi avait été ministre des affaires étrangères du gouvernement Patrice Lumumba. Il avait participé à la conférence de Casablanca puis avait fait un assez long voyage en Afrique du Nord, en France, en Grèce et en Bulgarie. Dans un discours récent, s'adressant aux puissances occidentales qu'il qualifiait de « championnes de la démocratie », il avait lancé un appel à leur « humanité » afin qu'elles reconnaissent « le bon droit du gouvernement de Stanleyville ». Les deux autres ministres jouissaient aussi d'une réputation d'hommes modérés soucieux de mettre de l'ordre dans le gouvernement de la province et de ne pas encourager la xénophobie.

Conférence de Coquilhatville

LEOPOLDVILLE (AFP) — Le Congo ex-belge, devenu le 30 juin 1960 la République du Congo, s'appellera désormais la République fédérale du Congo.

Après de nombreuses heures de discussion, les membres de la conférence de Coquilhatville se sont mis d'accord sur cette appellation. Réunie depuis la semaine dernière en assemblée générale, la conférence, après avoir, hier, approuvé à l'unanimité les principes de la future constitution fédérale du Congo, a commencé hier à discuter du nombre des Etats de la fédération. A la conférence de Tananarive, ce nombre n'avait pas été fixé définitivement, mais les résolutions adoptées avaient été signées par les représentants de 12 Etats déjà constitués ou en cours de formation.

Attentats en Algérie

ORAN (Afp). — Deux attentats ont été commis par des terroristes, hier, à Mascara, ville de l'Oranais.

Un Européen a été tué et un autre blessé. Les terroristes ont réussi à prendre la fuite.

BONE (Afp). — Une grenade a été lancée, hier soir, dans la cave d'une maison, à Bone, faisant 4 blessés, tous musulmans.

Trois des blessés, dont une femme et un enfant, ont été grièvement atteints.

Sombre carte pour la conférence d'Evian

PARIS — Du correspondant de l'agence télégraphique suisse :

Six jours avant la rencontre d'Evian l'apparente conciliation du GPRA se dissipe. Ses positions se durcissent. Les espoirs que laissait pressentir M. Boulahrouf à son retour à Tunis se diluent dans une atmosphère alourdie. Le pessimisme renaît.

Tout préalable avait été écarté. La conférence devait s'ouvrir sans ordre du jour préalable. Or voici que le FLN pose, avant que les négociations aient commencé, le préalable de la reconnaissance inconditionnelle de l'indépendance de l'Algérie, malgré les déclarations formelles et exemptes d'équivoque du général de Gaulle, et prétend l'inscrire, d'ores et déjà, avec le numéro un, à l'ordre du jour qu'il se refusait à prétablir.

En outre, M. Boumendjel, un des négociateurs des transactions secrètes

franco-algériennes, vient de répudier, dans une interview accordée à l'ABC de Madrid, toute idée d'association avec la France. C'est donc vers la sécession que s'orienterait le FLN, conformément aux recommandations du Caire et de Moscou qui l'encourageait à conclure la paix, en évitant, à tout prix, de se lier par des accords de caractère économique ou de coopération quelconque.

Ce revirement, si c'en est un, ou plus exactement la soudaine mise en lumière d'un arrière-plan, soigneusement tenu à l'ombre, trouverait sa justification dans la vague d'hostilité que les partis politiques de gauche et même de droite ont déclenché contre le général de Gaulle au lendemain du coup d'Etat porté à la conjuration d'Alger. Le FLN, sans aucun doute, y a vu le présage d'une atteinte grave au prestige et à l'influence du général de Gaulle. Il essaie d'en profiter.

La grande opération « anti-plastic » a été déclenchée par M. Maurice Papon, préfet de police, dès dimanche soir, au moment où des milliers d'automobilistes parisiens d'ailleurs revenaient de la campagne. Trois mille policiers vont désormais patrouiller toutes les nuits dans Paris pour prévenir ou réprimer les attentats au plastic qui se sont multipliés dans la capitale française depuis l'annonce des pourparlers d'Evian avec les rebelles algériens. Le dispositif policier comprendra chaque nuit une centaine de voitures, des motards. En outre, des réserves plus importantes pourront être mobilisées très rapidement en cas de nécessité, la tactique consiste surtout en des barrages installés très rapidement et durant environ une demi-heure au cours de laquelle les automobilistes et les passants sont soumis à des vérifications d'identité tandis que les véhicules sont minutieusement fouillés.

Les « plastiqueurs » avaient fait preuve, pendant les derniers jours, d'une activité et d'une audace croissantes. Samedi, par exemple, une bombe avait fait explosion dans les locaux du Cercle républicain faisant 5

blessés et d'importants dégâts matériels. Une autre avait détruit en partie les locaux du journal d'extrême-gauche « France Observateur ». Une autre encore avait soufflé les vitres du ministère des affaires culturelles. Dans le même temps, un engin faisait explosion au domicile de M. Lepidi, député gaulliste, blessant les deux concierges. Peu après, l'immeuble de M. Boissonnet, conseiller municipal gaulliste était endommagé par l'explosion d'une charge de plastic. Cela, sans compter les bombes découvertes à temps et les fausses alertes.

C'est donc pour enrayer ce renouveau de terrorisme que la police parisienne a lancé et poursuivi une offensive spectaculaire.

Grand opération « anti-plastic » à Paris

« Ouvrez votre coffre arrière ». Cette injonction s'adresse à un automobiliste qui vient d'être arrêté par un barrage de police près du Panthéon. Une vingtaine de policiers dont deux motards, la plupart armés de mitraillettes, surveillent l'opération. Une demi-douzaine d'automobiles sont rangées le long du trottoir attendant la fouille. On ne recherche pas des fourrures volées ni des bijoux, ni des stupéfiants, mais des armes et surtout des explosifs, du « plastic ».

Makarios « infidèle »

NICOSIE (Reuter) — Un groupe dissident de l'ancienne EOKA a accusé, lundi, l'archevêque Makarios d'être infidèle à l'idéal qu'ils défendirent ensemble dans le passé. L'Association des combattants pan-cypristes a en effet fait circuler des tracts répondant à un récent discours de l'archevêque Makarios dans lequel ce dernier se référait à certains « éléments qui visent à détruire tout ce que nous édifions ». Les tracts critiquent entre autres « les réceptions quotidiennes et les sauteries au cours desquelles les anciens colonialistes et les chefs actuels du pays se donnent l'accolade ».

Pas de princesse Anastasia !

HAMBURG (DPA) — Après trois jours et demi de délibérations, le tribunal de Hambourg a rejeté la demande de Mme Anna Anderson qui prétendait être reconnue comme la fille cadette du dernier tzar et l'héritière de la famille impériale russe assassinée le 17 juillet 1918. Mme Anderson, qui est âgée de 61 ans, vit actuellement dans la Forêt Noire.

Le tribunal a aussi rejeté la plainte de la duchesse Barbara de Mecklenbourg qui affirmait qu'Anna Anderson serait en réalité l'ouvrière de campagne polonaise Franziska Schankovskii.

Le président de la Cour a précisé que tout a été entrepris au cours des trois dernières années pour tenter d'établir la vérité. Mme Anderson aurait gagné son procès si elle avait prouvé son identité avec la princesse Anastasia. Mais elle a été incapable d'apporter cette preuve.

Un mandat d'amener

ALGER (AFP) — Un mandat d'amener a été lancé contre Me Jean Laquière, fils du bâtonnier destitué Maurice Laquière et frère de Jacques Laquière, inculpé dans le procès des barricades.

L'avocat algérois serait actuellement en métropole. On lui reproche d'avoir fait libérer, au premier jour du putsch, deux des assassins de Me Popie, avocat libéral d'Alger, Peintre et Mlle Escriva, qui étaient détenus à la prison de Maison-Carrée.

L'ex-général Challe au Palais de Justice

PARIS (AFP) — L'ex-général Challe a été transféré lundi de la prison de la Santé au Palais de Justice pour assister à l'ouverture par le juge d'instruction de 109 paquets de documents saisis.

L'ex-général André Zeller a également assisté à une partie de cette opération.

L'ex-général Challe a fourni, pendant quatre heures des explications sur toutes les pièces qu'il connaissait, mais tous les documents n'ayant pu être examinés, il assistera mardi à la suite de l'opération de dépouillement des paquets.

La conférence sur le Laos : ouverture ce soir

GENEVE (Afp). — Voici le texte de la déclaration des deux co-présidents annonçant l'ouverture de la conférence sur le Laos.

« Les deux co-présidents se sont mis d'accord pour convoquer la première réunion de la conférence internationale pour le règlement de la question du Laos pour le mardi 16 mai à 17 heures. Les co-présidents sont convenus de faire siéger des représentants laotiens dont la présence serait proposée par un ou plusieurs des gouvernements participant à la conférence.

Les co-présidents considèrent que cette conférence ne doit s'occuper que des aspects internationaux de la question laotienne ».